

RCS : CANNES Code greffe : 0602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CANNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00060 Numéro SIREN : 519 398 119 Nom ou dénomination : KAMELIA

Ce dépôt a été enregistré le 29/10/2019 sous le numéro de dépôt 5279

KAMELIA

Numéro SIRET : **51939811900015**

Code APE : **4711F**

**46 AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT
06110 LE CANNET**

COMPTES ANNUELS

Du 01/02/2018 au 31/01/2019

Antoine Cohen
OK

Sommaire

Bilan	2
ACTIF	2
<i>Actif immobilisé</i>	<i>2</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>2</i>
PASSIF	3
<i>Capitaux Propres</i>	<i>3</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>3</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>3</i>
Compte de résultat	5
Soldes intermédiaires de gestion	8
Bilan détaillé	11
ACTIF	11
<i>Actif immobilisé</i>	<i>11</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>11</i>
PASSIF	13
<i>Capitaux Propres</i>	<i>13</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>13</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>13</i>
Compte de résultat détaillé	16
Annexes 2019	24
PREAMBULE	24
REGLES ET METHODES COMPTABLES	25
AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	26
<i>COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE</i>	<i>26</i>
<i>AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS</i>	<i>26</i>
NOTES SUR LE BILAN ACTIF	27
NOTES SUR LE BILAN PASSIF	28
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	30
AUTRES INFORMATIONS	32
DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE	34
Liasse 19 IS RN	36
Liasse 19 Integ Fille	65

KAMELIA

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/01/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/01/2018 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	79 372,22	70 111,06	9 261,16	13 619,94	- 4 359
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 777 888,30	3 937 707,82	1 840 180,48	2 305 134,59	- 464 954
Autres immobilisations corporelles	1 984 189,92	1 406 681,06	577 508,86	774 315,24	- 196 806
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	787 331,65		787 331,65	668 556,00	118 776
Prêts	80 000,00		80 000,00	84 716,00	- 4 716
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	8 708 782,09	5 414 499,94	3 294 282,15	3 846 341,77	- 552 060
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	4 664 197,00		4 664 197,00	4 926 785,86	- 262 589
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	675 471,63		675 471,63	603 645,39	71 826
Autres créances					
.. Fournisseurs débiteurs					
.. Personnel	1 045,52		1 045,52		1 046
.. Organismes sociaux					
.. Etat, impôts sur les bénéfices					
.. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	102 078,09		102 078,09	8 290,41	93 788
.. Autres	5 937 872,78		5 937 872,78	3 313 360,14	2 624 513
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	
Disponibilités	4 654 480,42		4 654 480,42	5 693 306,66	-1 038 826
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	331 390,92		331 390,92	301 366,14	30 025
TOTAL (II)	17 366 536,36		17 366 536,36	15 846 754,60	1 519 782
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	26 075 318,45	5 414 499,94	20 660 818,51	19 693 096,37	967 722

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/01/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/01/2018 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 5 538 200,00)	5 538 200,00	5 538 200,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	553 820,25	553 820,25	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	6 564,65		6 565
Résultat de l'exercice	2 496 791,35	2 166 462,65	330 329
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	8 595 376,25	8 258 482,90	336 893
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	317 500,00	332 631,41	- 15 131
Provisions pour charges	669 022,49	657 870,72	11 152
TOTAL (III)	986 522,49	990 502,13	- 3 980
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	605 072,59	557 901,54	47 171
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 214 948,28	6 874 600,21	340 348
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	1 475 407,50	1 334 424,65	140 983
. Organismes sociaux	878 121,02	852 244,48	25 877
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	36 660,01	23 204,25	13 456
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	733 866,55	628 339,34	105 527
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 220,15	1 236,00	- 16
Autres dettes	132 891,83	171 660,42	- 38 769
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	731,84	500,45	231
TOTAL (IV)	11 078 919,77	10 444 111,34	634 808
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	20 660 818,51	19 693 096,37	967 722

KAMELIA

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/01/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/01/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises	99 660 996,63		99 660 996,63	97 801 839,54	1 859 157
Production vendue biens	2 706 004,20		2 706 004,20	2 784 887,87	- 78 884
Production vendue services	517 514,51	1 111 238,11	1 628 752,62	1 437 488,76	191 264
Chiffres d'affaires Nets	102 884 515,34	1 111 238,11	103 995 753,45	102 024 216,17	1 971 537
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation			22 783,96	31 903,08	- 9 119
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			454 921,52	415 654,69	39 267
Autres produits			4 706,73	23 118,46	- 18 412
Total des produits d'exploitation (I)			104 478 165,66	102 494 892,40	1 983 273
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			78 029 189,15	76 812 683,13	1 216 506
Variation de stock (marchandises)			262 588,86	-356 335,61	618 924
Achats de matières premières et autres approvisionnements			236 081,93	262 573,16	- 26 491
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			9 721 526,14	9 704 688,13	16 838
Impôts, taxes et versements assimilés			1 029 341,43	1 196 479,37	- 167 138
Salaires et traitements			8 046 352,25	7 878 700,66	167 652
Charges sociales			2 797 473,16	2 829 761,65	- 32 288
Dotations aux amortissements sur immobilisations			819 126,76	825 079,39	- 5 953
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges			203 651,77	119 028,75	84 623
Autres charges			6 998,38	6 546,76	452
Total des charges d'exploitation (II)			101 152 329,83	99 279 205,39	1 873 124
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			3 325 836,83	3 215 687,01	110 149
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations			5 192,00	38 231,00	- 33 039
Produits des autres valeurs mobilières et créances			457 913,25	1 603,68	456 310
Autres intérêts et produits assimilés			81 739,46	28 875,84	52 864
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			544 844,71	68 710,52	476 134
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			2 670,75	5 282,25	- 2 612
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			2 670,75	5 282,25	- 2 612
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			542 173,96	63 428,27	478 746
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			3 868 009,79	3 279 115,28	588 895

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/01/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/01/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	132 204,00	50,00	132 154	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1,00	26 537,83	- 26 537	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	132 205,00	26 587,83	105 617	397,24
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13 309,44	13 054,72	255	1,95
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		9 726,74	- 9 727	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	13 309,44	22 781,46	- 9 472	-41,58
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	118 895,56	3 806,37	115 089	N/S
Participation des salariés (IX)	459 521,00	339 296,00	120 225	35,43
Impôts sur les bénéfices (X)	1 030 593,00	777 163,00	253 430	32,61
Total des Produits (I+III+V+VII)	105 155 215,37	102 590 190,75	2 565 025	2,50
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	102 658 424,02	100 423 728,10	2 234 696	2,23
RESULTAT NET	2 496 791,35	2 166 462,65	330 329	15,25
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

KAMELIA

Soldes intermédiaires de gestion

Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/01/2019 (12 mois)	Exercice clos le 31/01/2018 (12 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises	99 660 997	97 801 840	1 859 157	1,90
- Coût direct d'achat	78 029 189	76 812 683	1 216 506	1,58
+/- Variation du stock de marchandises	262 589	-356 336	618 925	173,69
Marge commerciale (I)	21 369 219	21 345 492	23 727	0,11
Taux de marge commerciale	21,44 %	21,83 %		
+ Production vendue	4 334 757	4 222 377	112 380	2,66
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	4 334 757	4 222 377	112 380	2,66
- Matières premières et approvisionnements consommés	236 082	262 573	- 26 491	-10,09
- Sous-traitance directe				
Marge brute sur production (II)	4 098 675	3 959 803	138 872	3,51
Taux de marge brute sur production	94,55 %	93,78 %		
Marge brute globale (I + II)	25 467 894	25 305 295	162 599	0,64
Taux de marge brute globale	24,49 %	24,80 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	9 721 526	9 704 688	16 838	0,17
Valeur ajoutée produite	15 746 367	15 600 607	145 760	0,93
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	15,14 %	15,29 %		
+ Subventions d'exploitation	22 784	31 903	- 9 119	-28,58
- Impôts, taxes et versements assimilés	1 029 341	1 196 479	- 167 138	-13,97
- Salaires et traitements	8 046 352	7 878 701	167 651	2,13
- Charges sociales	2 797 473	2 829 762	- 32 289	-1,14
Excédent brut d'exploitation	3 895 984	3 727 569	168 415	4,52
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	3,75 %	3,65 %		
+ Reprise sur amortissements et provisions	207 631	76 308	131 323	172,10
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	819 127	825 079	- 5 952	-0,72
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges	203 652	119 029	84 623	71,09
+ Autres produits de gestion courante	4 707	23 118	- 18 411	-79,64
- Autres charges de gestion courante	6 998	6 547	451	6,89
+ Transfert de charges d'exploitation	247 290	339 347	- 92 057	-27,13
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	3 325 836	3 215 687	110 149	3,43
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	3,20 %	3,15 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations	5 192	38 231	- 33 039	-86,42
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances	457 913	1 604	456 309	N/S
+ Autres intérêts et produits assimilés	81 739	28 876	52 863	183,07
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	2 671	5 282	- 2 611	-49,43
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	3 868 010	3 279 116	588 895	17,96
Résultat courant / chiffre d'affaires	3,72 %	3,21 %		

	Exercice clos le 31/01/2019 (12 mois)	Exercice clos le 31/01/2018 (12 mois)	Variation	%
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion	132 204	50	132 154	N/S
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital	1	26 538	- 26 537	-100,00
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13 309	13 055	254	1,95
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital		9 727	- 9 727	-100
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel	118 896	3 806	115 090	N/S
- Participation des salariés aux résultats	459 521	339 296	120 225	35,43
- Impôts sur les bénéfices	1 030 593	777 163	253 430	32,61
Résultat net Comptable	2 496 791	2 166 463	330 328	15,25
Résultat net / chiffre d'affaires	2,40 %	2,12 %		

KAMELIA

Bilan détaillé

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/01/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/01/2018 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Concessions, brevets, droits similaires	79 372,22	70 111,06	9 261,16	13 619,94	- 4 359
<i>Concession brevets droits simi</i>	79 372,22		79 372,22	79 372,22	
<i>Amortis. concessions brevets</i>		70 111,06	-70 111,06	-65 752,28	- 4 359
Installations tech., matériel & outillage indu	5 777 888,30	3 937 707,82	1 840 180,48	2 305 134,59	- 464 954
<i>Instal. techni.materiel/outil.</i>	5 777 888,30		5 777 888,30	5 647 880,15	130 008
<i>Amortiss. instal. mate. outil</i>		3 937 707,82	-3 937 707,82	-3 342 745,56	- 594 962
Autres immobilisations corporelles	1 984 189,92	1 406 681,06	577 508,86	774 315,24	- 196 806
<i>Instal.gles.amenagts.agencts</i>	1 588 420,90		1 588 420,90	1 582 611,42	5 809
<i>Materiel de transport</i>	112 197,74		112 197,74	112 197,74	
<i>Materiel bureau et informatique</i>	283 571,28		283 571,28	266 381,42	17 190
<i>Amort. instal. gener. amenege.</i>		1 084 957,33	-1 084 957,33	-906 823,33	- 178 134
<i>Amort.materiel transport</i>		74 412,82	-74 412,82	-50 978,34	- 23 434
<i>Amort.mobilier bureau informa</i>		247 310,91	-247 310,91	-229 073,67	- 18 237
Autres titres immobilisés	787 331,65		787 331,65	668 556,00	118 776
<i>Titres immob. devinlec</i>	1 600,00		1 600,00	1 600,00	
<i>Titres immob. prestalec</i>	320,00		320,00	320,00	
<i>Titres immob.scaparf</i>	2 000,00		2 000,00	2 000,00	
<i>Titres immob. galec</i>	22 720,00		22 720,00	22 720,00	
<i>Titre scapmaree</i>	914,00		914,00	914,00	
<i>Titres immob. sofilec sud est</i>	155 107,00		155 107,00	145 337,00	9 770
<i>Titres immob. sil</i>	531 317,00		531 317,00	432 235,00	99 082
<i>Titres immob.kervilly et sodialpes</i>	175,00		175,00	175,00	
<i>Titres immob. sodialpes</i>	1,00		1,00	1,00	
<i>Titres immob. kerziou</i>	60,00		60,00	60,00	
<i>Titres immob.unilec</i>	69 109,65		69 109,65	59 186,00	9 924
<i>Titres immob. kl commerce</i>	2 000,00		2 000,00	2 000,00	
<i>Titres immob. btlec</i>	1 829,00		1 829,00	1 829,00	
<i>Action belair</i>	160,00		160,00	160,00	
<i>Titre immob.auredis</i>	19,00		19,00	19,00	
Prêts	80 000,00		80 000,00	84 716,00	- 4 716
<i>Pret rachat marque leclerc</i>				4 716,00	- 4 716
<i>Pret kerziou</i>	80 000,00		80 000,00	80 000,00	
TOTAL (I)	8 708 782,09	5 414 499,94	3 294 282,15	3 846 341,77	- 552 060
Actif circulant					
Marchandises	4 664 197,00		4 664 197,00	4 926 785,86	- 262 589
<i>Inventaires marchandises</i>	4 664 197,00		4 664 197,00	4 926 785,86	- 262 589
Clients et comptes rattachés	675 471,63		675 471,63	603 645,39	71 826
<i>Clients</i>	77 569,03		77 569,03	71 521,29	6 048
<i>Cl dif.cb edel/helium</i>	20,93		20,93		21
<i>Tickets restaurants</i>	69 007,63		69 007,63	88 337,61	- 19 330
<i>Tickets restaurants conecs</i>	2 553,95		2 553,95		2 554
<i>Cheques kadeos</i>	36 893,05		36 893,05	54 413,00	- 17 520
<i>Brii mandates</i>	360 435,48		360 435,48	319 818,50	40 617
<i>Tel mac... mandates/lecasud</i>	98 492,00		98 492,00	64 840,22	33 652
<i>Bons hey0</i>	1 773,30		1 773,30	255,27	1 518
<i>Cheques impayes 2017</i>				1 265,70	- 1 266
<i>Cheques impayes 2018</i>	1 908,01		1 908,01	3 193,80	- 1 286
<i>Cheques impayes 2019</i>	1 607,25		1 607,25		1 607
<i>Clients fac à établir</i>	25 211,00		25 211,00		25 211
Personnel	1 045,52		1 045,52		1 046
<i>Personnel remunerations dues</i>	1 045,52		1 045,52		1 046
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	102 078,09		102 078,09	8 290,41	93 788
<i>Tva deductible</i>	101 217,68		101 217,68	8 290,41	92 927

ACTIF	Exercice clos le 31/01/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/01/2018 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Tva deductible en att. reglement	860,00		860,00		860
Tva collectee 5.5%	0,41		0,41		
Autres	5 937 872,78		5 937 872,78	3 313 360,14	2 624 513
Consignes deconsignes	13 995,31		13 995,31	6 117,17	7 878
Consignes deconsignes gaz st2	1 030,00		1 030,00	160,00	870
Fournisseurs ristournes	29 118,02		29 118,02	18 771,24	10 347
Ristournes centrales	13 439,55		13 439,55	3 424,10	10 015
R.r.r. a obtenir				11 167,23	- 11 167
Avoir a recevoir	91 858,23		91 858,23	121 579,44	- 29 721
Taxe sur les grande surfaces a payer	177 820,00		177 820,00		177 820
Etat - produits a recevoir				34 009,00	- 34 009
Groupe is	246 738,00		246 738,00	753 948,00	- 507 210
Compte courant kashmir	5 006 564,65		5 006 564,65	2 000 000,00	3 006 565
Interets courus sur comptes courants	43 423,00		43 423,00	38 231,00	5 192
Bons de reductions	20 551,31		20 551,31	18 665,93	1 885
Debiteur et crediteur divers	20 407,90		20 407,90	15 394,95	5 013
D et c avance unilec	221 036,00		221 036,00	221 036,00	
Depot garantie	38 208,60		38 208,60	38 208,60	
Produits a recevoir	13 682,21		13 682,21	24 521,13	- 10 839
Pai. cartes energie				8 126,35	- 8 126
Valeurs mobilières de placement	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	
Sicav	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	
Disponibilités	4 654 480,42		4 654 480,42	5 693 306,66	-1 038 826
Banque e.d.e.l.	438 568,14		438 568,14	195 827,42	242 741
Arkea	600 421,79		600 421,79	645 281,85	- 44 860
Caisse d'epargne	3 299 892,54		3 299 892,54	4 619 903,86	-1 320 011
Ste marseillaise de credit	54 090,60		54 090,60	60 186,79	- 6 096
Interets courus a recevoir	2 100,00		2 100,00	2 500,00	- 400
Coffres	259 407,35		259 407,35	169 606,74	89 801
Charges constatées d'avance	331 390,92		331 390,92	301 366,14	30 025
Charges constatees d avance	331 390,92		331 390,92	301 366,14	30 025
TOTAL (II)	17 366 536,36		17 366 536,36	15 846 754,60	1 519 782
TOTAL ACTIF (0 à V)	26 075 318,45	5 414 499,94	20 660 818,51	19 693 096,37	967 722

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/01/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/01/2018 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 5 538 200,0 <i>Capital sous. verse</i>	5 538 200,00 5 538 200,00	5 538 200,00 5 538 200,00	
Réserve légale <i>Reserve legale propre. dite</i>	553 820,25 553 820,25	553 820,25 553 820,25	
Report à nouveau <i>Report a nouveau solde credite</i>	6 564,65 6 564,65		6 565 6 565
Résultat de l'exercice	2 496 791,35	2 166 462,65	330 329
TOTAL (I)	8 595 376,25	8 258 482,90	336 893
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques <i>Autres prov. pour risques</i>	317 500,00 317 500,00	332 631,41 332 631,41	- 15 131 - 15 131
Provisions pour charges <i>Prov porte monnaie electroniqu</i>	669 022,49 669 022,49	657 870,72 657 870,72	11 152 11 152
TOTAL (III)	986 522,49	990 502,13	- 3 980
Emprunts et dettes			
Emprunts	605 072,59	557 901,54	47 171
<i>Pret oseo 1.350 k?</i>		63 569,00	- 63 569
<i>Pret arkea 850k</i>	604 496,50	493 769,54	110 727
<i>Interets courus / emprunts</i>	576,09	563,00	13
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 214 948,28	6 874 600,21	340 348
<i>Fournisseurs</i>	940 545,64	550 439,92	390 106
<i>Fournisseurs ach. centrales</i>	4 481 593,36	4 323 929,28	157 664
<i>Fournisseurs f.g.</i>	653 313,46	581 939,37	71 374
<i>Fourn.effets a payer</i>	861 774,83	1 115 202,72	- 253 428
<i>Factures non parvenues</i>	277 720,99	303 088,92	- 25 368
Personnel	1 475 407,50	1 334 424,65	140 983
<i>Personnel remunerations dues</i>		1 980,89	- 1 981
<i>Comite d entreprise</i>	60 112,69	59 962,20	150
<i>Personnel - oppositions</i>	250,16	2 469,56	- 2 219
<i>Prov.conges payes</i>	574 916,65	586 727,00	- 11 810
<i>Prov.participation a payer</i>	459 521,00	339 296,00	120 225
<i>Provision prime annuelle</i>	50 884,00	50 864,00	20
<i>Provision prime gratification</i>	329 723,00	293 125,00	36 598
Organismes sociaux	878 121,02	852 244,48	25 877
<i>U.r.s.s.a.f.</i>	236 625,26	262 949,00	- 26 324
<i>Mutuelle</i>	18 054,63	65 079,93	- 47 025
<i>Retraite compl.humanis/taitbout</i>	113 959,61	62 579,04	51 381
<i>Prevoyance non cadres</i>	1 569,17	1 655,20	- 86
<i>Prevoyance deces cadres</i>	6 064,33	1 222,31	4 842
<i>Charges a payer s/conges payes</i>	241 464,99	246 425,00	- 4 960
<i>Autres charges a payer org.soc</i>		67 859,00	- 67 859
<i>Charges a payer s/prime annuel</i>	121 899,03	21 363,00	100 536
<i>Charge soc sur prime assiduité</i>	138 484,00	123 112,00	15 372
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	36 660,01	23 204,25	13 456
<i>Tva a decalsser</i>	36 610,00	20 660,00	15 950
<i>Tva collectee 20%</i>	50,01	2 544,25	- 2 494
Autres impôts, taxes et assimilés	733 866,55	628 339,34	105 527
<i>Prelevement a la source</i>	12 708,00		12 708

PASSIF	Exercice clos le 31/01/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/01/2018 (12 mois)	Variation
<i>Charges fiscales sur cp</i>		12 791,00	- 12 791
<i>Charges fiscales sur prime annuelle</i>	763,26	1 109,00	- 346
<i>Etat - charges a payer</i>	720 395,29	614 439,34	105 956
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 220,15	1 236,00	- 16
<i>Fourn. immob. cpta-aux.</i>	1 220,15	1 236,00	- 16
Autres dettes	132 891,83	171 660,42	- 38 769
<i>Dividendes a payer</i>	8,00	5,66	2
<i>Dividendes autres actionnaires</i>	4,69	4,69	
<i>D et c acompte s/caisse</i>	11 870,51	10 123,98	1 747
<i>D et c avoir/caisse</i>	40 328,03	35 007,66	5 320
<i>D/c divers kalico</i>	24 605,34	53 319,40	- 28 714
<i>D/c divers karamel</i>	53 493,06	49 831,72	3 661
<i>Chiffres billetterie</i>	1 338,80	2 110,80	- 772
<i>Packs cadeaux</i>	1 243,40		1 243
<i>D et c melhodi</i>		16 271,00	- 16 271
<i>Divers cb jyk + nk</i>		2 613,47	- 2 613
<i>Mouv. eurocycleur</i>		2 372,04	- 2 372
Produits constatés d'avance	731,84	500,45	231
<i>Produits constatés d'avance</i>	731,84	500,45	231
TOTAL (IV)	11 078 919,77	10 444 111,34	634 808
TOTAL PASSIF (I à V)	20 660 818,51	19 693 096,37	967 722

KAMELIA

Compte de résultat détaillé

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/01/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/01/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises	99 660 996,63		99 660 996,63	97 801 839,54	1 859 157
Ventes exo.	9 031,77		9 031,77	8 099,91	932
Ventes march ttc 5.50%	64 386 647,54		64 386 647,54	63 988 570,61	398 077
Ventes march. ttc 10%	732 770,28		732 770,28	671 120,08	61 650
Ventes march.hors carbu. ttc 20%	30 399 177,59		30 399 177,59	30 638 749,98	- 239 572
Ventes carburants ttc 20%	15 550 062,48		15 550 062,48	13 386 431,62	2 163 631
Ventes march ttc 2.10%	10 435,55		10 435,55	8 659,40	1 776
Tva brut 5.5%	-3 356 649,82		-3 356 649,82	-3 335 897,14	- 20 753
Tva brut 10%	-66 615,44		-66 615,44	-61 010,90	- 5 605
Tva brut 20% hors carbu.	-5 066 529,60		-5 066 529,60	-5 106 458,46	39 929
Tva brut carbu. 20%	-2 591 677,00		-2 591 677,00	-2 231 071,98	- 360 605
Tva brut 2.10%	-214,65		-214,65	-178,12	- 37
Retrocession interne exo	18 434,43		18 434,43	22 431,08	- 3 997
Retro. marchandises 5.5%	123 351,55		123 351,55	151 744,59	- 28 393
Retro. marchandises 20%	25 289,60		25 289,60	25 138,91	151
Prod mac tel brii directs exo	6 261,88		6 261,88	242 963,12	- 236 701
Brii-mac-reduc non mandats	-518 779,53		-518 779,53	-607 453,16	88 674
Production vendue biens	2 706 004,20		2 706 004,20	2 784 887,87	- 78 884
Ventes en production ttc tva 5.5%	2 773 513,20		2 773 513,20	2 819 811,83	- 46 299
Ventes en production ttc tva 20%	20 611,65		20 611,65	14 885,68	5 726
Tva 5.5% sur ventes en production	-144 590,73		-144 590,73	-147 004,41	2 414
Tva 20% sur ventes en production	-3 435,28		-3 435,28	-2 480,95	- 954
Retro. exo. balles cartons				11 565,23	- 11 565
Retro exo dechets divers	48,80		48,80	202,00	- 153
Retro exo plastique	1 701,23		1 701,23	4 402,78	- 2 702
Retro exo papier et archives	46,20		46,20	239,80	- 194
Retro cartouches encre	753,45		753,45	422,09	331
Retro exo polystyrene				1 556,08	- 1 556
RETRO EXO BATTERIES				311,50	- 312
Retro 20% balles cartons	57 355,68		57 355,68	80 976,24	- 23 621
Production vendue services	517 514,51	1 111 238,11	1 628 752,62	1 437 488,76	191 264
Presta. directes 20%				760,75	- 761
Prestations leca exo	636,13		636,13		636
Prest. contrat techn. leca. 20%	410 082,41		410 082,41	366 626,57	43 456
Libellé à définir				1 999,99	- 2 000
Libellé à définir	6 485,51		6 485,51		6 486
Prest. coopernic 20%		289 140,98	289 140,98	215 767,60	73 373
Prest. coopelec 20%		822 105,37	822 105,37	768 383,12	53 722
Prest. coopelec exo		-8,24	-8,24		- 8
Remune.operat teleph refac kalico	-7,98		-7,98	-9,98	2
Marges ticketnet 5.5%	167,99		167,99	344,69	- 177
Commission wonderbox/smartbox	4 228,68		4 228,68	4 278,31	- 50
Marges ticketnet 2.10%	209,19		209,19	85,35	124
Marges ticketnet 20.00%	73,78		73,78	6,86	67
Marges ticketnet 0%	7,05		7,05	12,00	- 5
Revenus commission la poste	319,30		319,30	286,21	33
Marges tickenet 10%	27,14		27,14		27
Commission exo	677,11		677,11	3 697,99	- 3 021
Commissions 20%	7 114,73		7 114,73		7 115
Loc. emplacements mobiles	6 476,86		6 476,86	7 413,67	- 937
Loc.appart.jardins de l'etoile 4 pie	11 392,70		11 392,70	11 193,50	199
Loc.appart.jardins de l'etoile 2 pie	10 353,67		10 353,67	8 925,00	1 429
Loc.appart.jardins de l'etoile 2 pie	6 500,00		6 500,00		6 500
Location emplacement amazon	2 540,00		2 540,00		2 540
Trans. charges sal. federation	6 028,96		6 028,96	5 864,48	164

	Exercice clos le 31/01/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/01/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Transfert charges sal sodica	13 315,20		13 315,20	10 997,52	2 318
Transfert charges sal karamel	12 000,00		12 000,00	12 000,00	0,00
Transfert charges sal melhodi	12 000,00		12 000,00	12 000,00	0,00
Transfert charges sal kalico	4 200,00		4 200,00	4 200,00	0,00
Remuneration dab	2 686,08		2 686,08	2 655,13	31
Chiffre d'affaires Net	102 884 515,34	1 111 238,11	103 995 753,45	102 024 216,17	1 971 537
					1,93

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/01/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/01/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
Subventions d'exploitation	22 783,96	31 903,08	- 9 119	-28,58
Subvention personnel	22 783,96	31 903,08	- 9 119	-28,58
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de	454 921,52	415 654,69	39 267	9,45
Repr.s/provis.risq.chrg.expl.	207 631,41	74 437,83	133 194	178,93
Rep.prov.creances douteuses		1 869,98	- 1 870	-100
Transf charges refac sodica 2	6 695,63	6 211,96	484	7,79
Trans charges cafeteria	88 977,37	75 567,42	13 410	17,75
Transfert charges s/sinistres	12 306,25	800,20	11 506	N/S
Cotisation/retrocession	22,87	2 595,22	- 2 572	-99,12
Transfert charges salaires	25 211,00	17 330,89	7 880	45,47
Transfert charges refac kalico	10 023,18	10 604,89	- 582	-5,49
TRANSFERT DE CHARGES S/FORMATION		1 348,37	- 1 348	-100
Transfert de charges avant.nat	15 434,90	24 588,00	- 9 153	-37,23
Transfert de charges diverses	1 939,80	123 882,77	- 121 943	-98,43
Transfert de charges voitures	74 748,24	68 693,16	6 055	8,81
Transfert de charges diverses 20%	4 848,24		4 848	N/S
Transfert charges kashmir	7 082,63	7 724,00	- 641	-8,30
Autres produits	4 706,73	23 118,46	- 18 412	-79,64
Produits sur dif. regts	0,88	1,18	-25,42	
Produits div. s/bons reduction		13 433,61	- 13 434	-100
Ecart/s/ajust cptes clts fourm	15,30	6,54	9	133,94
Produits divers	4 690,55	9 677,13	- 4 987	-51,53
Total des produits d'exploitation (I)	104 478 165,66	102 494 892,40	1 983 273	1,93
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	78 029 189,15	76 812 683,13	1 216 506	1,58
Achats directs marchandises exo.	16 848,53	17 931,64	- 1 083	-6,04
Achats directs marchandises 5.5%	13 310 413,73	13 129 319,58	181 094	1,38
Achats directs marchandises 2.1%	8 874,02	8 459,61	414	4,90
Achats directs 10%	124 749,59	145 223,72	- 20 474	-14,10
Achats directs 20%	4 338 361,92	4 844 403,33	- 506 041	-10,45
Achats karamel 20%	208,47	1 660,92	- 1 452	-87,45
Achats directs cee 5.5%	467 364,63	373 326,31	94 038	25,19
Achats directs cee 10%		1 005,00	- 1 005	-100
Achats directs cee 20%	136 524,07	252 577,09	- 116 053	-45,95
Achats lecasud exo	111,90	73,56	38	52,12
Achats lecasud 5.5%	29 879 683,31	30 205 185,77	- 325 502	-1,08
Achats lecasud 10%	120 060,10	101 461,86	18 598	18,33
Achats lecasud 20%	9 319 649,20	9 090 613,14	229 036	2,52
Achats internes exo	7 642,89	14 182,57	- 6 540	-46,11
Achats autres centrales exo	1 330,25	-1 576,53	2 907	184,38
Achats autres centrales 5.5%	2 457 995,52	2 254 131,10	203 864	9,04
Achats autres centrales 10%	4 678,89	4 971,31	- 292	-5,88
Achats autres centrales 20%	16 378 236,13	14 657 232,01	1 721 004	11,74
Transport sur achats	213 179,09	211 307,22	1 872	0,89
Cotisations centrale	884 169,87	754 099,09	130 071	17,25
Commissions centrale lecasud	1 340 849,36	1 362 259,63	- 21 410	-1,57
Cotisations autres centrales	143 830,22	86 725,00	57 105	65,85
Contribution filiere peche	13 104,34	11 773,65	1 331	11,30
Commissions autres centrales	1 052 666,25	1 098 564,17	- 45 898	-4,18
Ristournes et cpv. directes	-127 588,72	-130 846,18	3 257	2,49
Ristournes et cpv lecasud	-1 653 910,65	-1 305 796,37	- 348 114	26,66

	Exercice clos le 31/01/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/01/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
<i>Ristournes et cpv autres centrales</i>	-409 843,76	-375 585,07	- 34 259	9,12
Variation de stock (marchandises)	262 588,86	-356 335,61	618 924	173,69
<i>Variation stock marchandises</i>	262 588,86	-356 335,61	618 924	173,69
Achats de matières premières et autres approvisionnement	236 081,93	262 573,16	- 26 491	-10,09
<i>Embal. perdus</i>	236 081,93	262 573,16	- 26 491	-10,09
Autres achats et charges externes	9 721 526,14	9 704 688,13	16 838	0,17
<i>Eau magasin</i>	21 815,65	22 387,26	- 572	-2,55
<i>Electricite station n.2</i>	3 191,11	2 559,40	632	24,68
<i>Electricite</i>	370 219,49	345 375,56	24 844	7,19
<i>Fuel chauffage</i>	332,50		333	N/S
<i>Eau station 2</i>	211,89	223,40	- 12	-5,15
<i>Gaz four boulangerie</i>	15 558,84	16 239,63	- 681	-4,19
<i>Carburant utilitaire</i>	2 847,13	19 777,00	- 16 930	-85,60
<i>Fournitures caisses/coffres</i>	4 544,30	3 513,22	1 031	29,35
<i>Fournitures rayons</i>	29 046,82	29 316,75	- 270	-0,92
<i>Fournitures etiquettes</i>	36 803,55	14 088,22	22 715	161,24
<i>Achats petit mat. et travaux</i>	204 458,90	258 576,97	- 54 118	-20,93
<i>Produits d'entretien</i>	60 032,11	60 724,70	- 693	-1,14
<i>Fournitures administratives</i>	20 026,48	18 347,31	1 679	9,15
<i>Fournitures signalitique</i>	11 304,45	10 370,17	934	9,01
<i>Vetements professionnels</i>	23 261,72	40 999,34	- 17 738	-43,26
<i>Transport de fonds</i>	28 527,89	30 666,52	- 2 139	-6,97
<i>Surveillance saas</i>	919,56	982,91	- 63	-6,45
<i>Surveillance</i>	308 125,70	256 957,35	51 168	19,91
<i>Blanchisserie</i>	2 482,50	2 942,50	- 460	-15,63
<i>Nettoyage magasin</i>	225 560,62	230 336,56	- 4 776	-2,07
<i>Fourni.fleurs & entret. jardin</i>		1 170,00	- 1 170	-100
<i>Traitement dechets</i>	14 347,36	7 875,66	6 472	82,17
<i>Ramassage des dechets</i>	1 800,00	1 800,00		0,00
<i>Controle medical</i>	300,00		300	N/S
<i>Loc.système video surv.</i>	35 639,75	60 652,60	- 25 013	-41,24
<i>Loc machine a crepes</i>	5 167,50	5 167,26		0,00
<i>Loc. kbc digital coffre</i>	3 881,28	3 879,74	2	0,04
<i>Loc. neopost</i>	1 430,25	1 692,93	- 263	-15,52
<i>Locations diverses</i>	11 685,39	15 666,61	- 3 981	-25,41
<i>Redevance ticketnet</i>	19,12	73,32	- 54	-73,92
<i>Loyer villa l'orangerie</i>	15 096,27	14 826,13	270	1,82
<i>Loyer appartement monte cristo</i>	14 682,65	14 169,72	513	3,62
<i>Loc vehicule volkswagen</i>	5 195,40	5 195,40		0,00
<i>Loc vehicule audi</i>	5 217,00	5 217,00		0,00
<i>Location bmw</i>	6 517,56	6 209,79	308	4,96
<i>Loc vehicule lexus</i>	6 559,32	6 559,32		0,00
<i>Loc. trans. pal.elec.</i>	23 333,53	26 201,56	- 2 868	-10,95
<i>Loc. antivol bnp lease</i>	7 623,52	6 352,93	1 271	20,00
<i>Loc canon t.resto anikop</i>	2 197,67	2 230,46	- 33	-1,47
<i>Loc. refac inform.lecasud</i>	3 964,92	3 747,17	218	5,81
<i>Loyer appart jardins de l'etoile 4 piece</i>	11 392,70	11 193,50	199	1,78
<i>Loyer appart jardins de l'etoile 2 piece</i>	10 353,67	8 925,00	1 429	16,01
<i>Loc. photocopieur nrg</i>	20 680,45	21 582,05	- 902	-4,18
<i>Location eurocycleur</i>	4 080,00	4 080,00		0,00
<i>Loc carte sim.gprs tecnofor</i>	360,00	360,51	- 1	-0,14
<i>Location appart je 2p 4eme etage</i>	6 500,00		6 500	N/S
<i>Location mercedes financo</i>	64 335,84	164 231,77	- 99 896	-60,83
<i>Location gerance melhodi</i>	3 715 981,71	3 686 622,80	29 359	0,80
<i>Charges s/guynemer</i>	15 051,11	14 232,01	819	5,76
<i>Analyses</i>	10 174,23	10 182,86	- 9	-0,08
<i>Entretien mat. transport</i>	25 059,80	11 664,91	13 395	114,83
<i>Entretien magasin</i>	202 839,82	199 451,68	3 388	1,70
<i>Contrat fct - clim+froid</i>	33 187,88	33 913,00	- 725	-2,14
<i>Contrat hi.b.gest</i>	4 803,33	4 898,00	- 95	-1,93
<i>Contrat big bang</i>	251,59	837,65	- 586	-69,96
<i>Contrat deratis. et desinfection</i>	4 353,15	4 446,19	- 93	-2,09

	Exercice clos le 31/01/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/01/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
Contrat mettler toledo	10 426,55	9 884,91	542	5,48
Contrat devinlec	674,28	674,28		0,00
Contrats onduleurs	1 549,58	2 883,89	- 1 334	-46,27
Contrat holy dis/bic	1 342,74	1 311,04	32	2,42
Contrat groupe electrogene	1 700,00	1 621,44	79	4,85
Verification apave	3 095,96	3 778,66	- 683	-18,07
Contrat vernassa	2 158,25	2 129,84	28	1,33
Contrat des stations essence	24 137,58	17 459,70	6 678	38,25
Contrat sprinkler/axima	15 598,83	15 385,12	214	1,39
Contrat bodet	2 027,70	1 987,64	40	2,02
Contrat kone ascenseur	1 455,89	1 430,07	26	1,81
Contrat logiciel paye	5 922,64	6 059,02	- 136	-2,25
Contrat informadis	8 134,90	5 221,33	2 914	55,80
Contrat acces chq impayees	19 503,39	20 898,78	- 1 395	-6,68
Contrat gold/aladin	266,67	-264,80	531	200,71
Contrat mtm monteau	3 567,00	3 472,66	94	2,72
Contrat infomil	44 659,21	41 189,81	3 469	8,42
Contrat initial btb	27 271,61	27 545,33	- 274	-0,99
Contrat ticketnet	79,06	388,56	- 310	-79,65
Contrat areco brumisateurs	2 805,84	2 577,99	228	8,84
Contrat/prestat.igs06		8 100,98	- 8 101	-100
Contrat cedricom log. bque	131,78	144,72	- 13	-8,94
Contrat traidis-glory	4 060,00	10 125,22	- 6 065	-59,90
Abonnement web infogreffe	82,50	95,88	- 13	-13,95
Contrat climatisation nettoyage	6 658,34	6 301,23	357	5,67
Contrat signoret	1 523,17	1 517,59	6	0,37
Contrat ascenseurs	14 444,20	13 741,88	702	5,11
Contrat locam fontaines a eau	1 776,00	1 776,00		0,00
Contrat mailfinance	1 679,25	1 652,03	27	1,65
Contrat pricer	10 572,00	10 572,00		0,00
Passerelle internet aladin	828,45	823,80	5	0,56
Edi aladin	609,10	566,24	43	7,57
Demat factures aladin	562,36	493,44	69	13,97
Maintenance space informatique	4 440,00	4 330,00	110	2,54
Maintenance trend micro	59,76	45,44	14	31,51
Artemis aladin	542,27	-257,18	799	310,85
Maintenance alliria aladin	359,02	388,94	- 30	-7,69
Site go3i aladin		115,33	- 115	-100
Opus aladin	16 260,50	15 882,79	378	2,38
Maintenance aladin	8 640,00	8 640,00		0,00
Maintenance+abont infomil aladin	1 042,67	1 632,00	- 589	-36,11
Passerelle monetique aladin	213,82	201,24	13	6,25
Maintenance contrat hp aladin		1 354,94	- 1 355	-100
Maintenance tite aladin	498,96	496,35	3	0,53
Maintenance bal lotus	1 451,46		1 451	N/S
Maintenance progress lecasud	769,02	663,28	106	15,94
Location zip mail lecasud	1 378,63	1 849,98	- 471	-25,48
Maintenance firewalls lecasud	1 239,47	1 345,64	- 106	-7,89
Formation en ligne	-22,25	289,25	- 312	107,69
Contrat avelia	1 625,00		1 625	N/S
Contrat portail internet - automat pizza	272,00		272	N/S
Assurance multiris. k	58 212,00	56 648,85	1 563	2,76
Assurance r.civile k	20 387,33	19 503,36	884	4,53
Assurance mab		3 559,57	- 3 560	-100
Assurance vehicules manutention	660,45	657,16	3	0,50
Contrat flotte automobile	14 771,42	13 072,00	1 699	13,00
ASSURANCE FLOTTE VEHICULES LOC.		44,85	- 45	-100
Etudes le panel de gestion	304,06	867,26	- 563	-64,94
Etudes diverses	360,00	360,00		0,00
Documentation generale revues	9 377,02	5 710,65	3 666	64,20
Frais a.g + convention com.		739,07	- 739	-100
Frais interim par rayon	162 389,22	85 426,23	76 963	90,09
Personnel kashmir detache	420 000,00	420 000,00		0,00

	Exercice clos le 31/01/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/01/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
Honoraires divers	28 012,75	62 755,25	- 34 743	-55,36
Honoraires expert comptable	13 100,80	12 720,00	381	2,99
Honoraires commis. aux cptes	12 136,15	15 176,50	- 3 040	-20,03
Honoraires avocat donsimoni	1 000,00	-333,33	1 333	400,00
Honoraires fayol	630,00		630	N/S
Hono saone rhone	22 932,81	21 511,67	1 421	6,61
Honoraires droit des stes alister	2 028,03	1 236,00	792	64,08
Frais d'actes et contentieux	9 218,94	293,86	8 925	N/S
Autres services extérieurs	14 170,00	39 855,83	- 25 686	-64,45
Pub panneaux longue duree	39 915,26	40 188,22	- 273	-0,68
Pub. ponctuels	15 735,15	24 723,00	- 8 988	-36,35
Pub web	24 667,58	15 752,95	8 915	56,59
Pub. affiches magasin+deco	7 567,39	2 209,03	5 358	242,57
Pub. animations	3 800,00	3 800,00		0,00
Pub. distribution	116 661,98	75 451,74	41 210	54,62
Pub. mecena et sponsoring	27 600,00	14 000,00	13 600	97,14
Pub cadeaux clients	1 392 491,49	1 381 056,89	11 435	0,83
Pub. nationale lecasud	356 358,37	400 370,78	- 44 012	-10,99
Transports divers	1 809,63	1 017,03	793	77,93
Voyages deplac. du personnel	3 746,02	3 119,56	626	20,08
Voyages deplacts direction	60 454,25	70 724,57	- 10 270	-14,52
Mission et reception	10 077,04	17 956,41	- 7 879	-43,88
Frais poste	13 145,41	12 599,59	546	4,33
Frais chronopost	100,50	37,49	63	168,07
Abonnement au satellite	712,42	744,76	- 32	-4,34
Frais de telephone/fax	16 514,59	16 095,35	419	2,60
Leca acces mail clts c.fidelite	1 200,00	1 200,00		0,00
Frais internet	6 964,97	6 909,04	56	0,81
Abonnement sds/	30 048,71	20 043,28	10 005	49,92
Commission s/carte bancaire	194 359,34	187 509,77	6 850	3,65
Frais bancaires	3 771,50	3 176,69	595	18,72
Frais bancaires caisse d'epargne	7 811,41	10 741,30	- 2 930	-27,28
Frais bq securisation cb	24 560,19	25 295,91	- 736	-2,91
Frais gestion participation	2 260,29	6 075,55	- 3 815	-62,80
Commissions diverses	15 842,37	15 449,73	393	2,54
Commissions t.resto	110 870,16	108 272,94	2 597	2,40
Commissions cheques kadeos	13 311,58	13 524,80	- 213	-1,58
Contribution eco emballages	6 318,15	2 314,73	4 003	172,95
Cotisation galec	225 493,52	221 603,18	3 890	1,76
Cotisations acdlec	11 992,58	18 198,50	- 6 206	-34,10
Cotisation sinergy	732,02	843,46	- 111	-13,21
Cotisation unilec	100 185,02	144 032,54	- 43 848	-30,44
Cotisation gie l-commerce	73 092,37	31 916,07	41 176	129,01
Cotisation siplec	84 748,92	45 303,53	39 445	87,07
Cotisations diverses	5 504,84	14 406,38	- 8 902	-61,79
Impôts, taxes et versements assimilés	1 029 341,43	1 196 479,37	- 167 138	-13,97
Charges fiscales sur cp	-4 167,25	12 791,00	- 16 958	132,58
Charges fiscales sur prime annuelle	-345,74	1 109,00	- 1 455	131,18
Formation continue	84 272,14	78 769,36	5 503	6,99
Forma. prof. conti. factures	19 691,28	8 822,01	10 869	123,21
Particip. effort. construction	35 852,00	36 070,14	- 218	-0,60
Taxe d'apprentissage	65 546,00	69 927,28	- 4 381	-6,27
Cet cvae/cfe	369 474,00	452 591,75	- 83 118	-18,36
Taxe sur vehicule de societe	9 915,00	7 390,67	2 524	34,16
Taxe s/bijoux horlogerie	1 716,12	1 640,01	76	4,64
Taxe s/publicite	6 232,08	5 000,02	1 232	24,64
Taxes videogrammes		2,00	- 2	-100
Droits d'enregist. et timbre		13 035,76	- 13 036	-100
Taxe a l'essieu	215,33	224,00	- 9	-3,87
Contr. sociale solidarite	137 307,00	133 438,33	3 869	2,90
Taxe s/ les surfaces commerces	261 852,00	358 840,42	- 96 988	-27,03
Taxe handicapes	41 781,47	16 827,62	24 954	148,29

	Exercice clos le 31/01/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/01/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
Salaires et traitements	8 046 352,25	7 878 700,66	167 652	2,13
Salaires	7 961 722,44	7 998 833,84	- 37 111	-0,46
Variation prov.conges payes	-11 810,35	2 934,26	- 14 745	502,50
Gratifications stagiaires	393,75	500,00	- 106	-21,25
Variation prov.prime annuelle	20,00	5 646,82	- 5 627	-99,65
Variation prov s/gratification	36 598,00	-206 307,00	242 905	117,74
Avantage en nature	15 434,90	24 588,00	- 9 153	-37,23
Indemnités diverses	43 993,51	52 504,74	- 8 511	-16,21
Charges sociales	2 797 473,16	2 829 761,65	- 32 288	-1,14
Cotisations urssaf	2 443 087,81	2 480 979,71	- 37 892	-1,53
Mutuelle	136 549,95	135 367,45	1 183	0,87
Cotisations retraites	443 678,51	456 865,03	- 13 187	-2,89
Cotisations retraites cadres	32 507,72	36 629,43	- 4 122	-11,25
Cotis prevoyance non cadres	13 015,95	13 136,98	- 121	-0,92
Cotisa prevoyance deces cadres	16 711,69	14 389,58	2 322	16,14
Provisions charges s/cp	-4 960,01	1 232,05	- 6 192	502,58
Provisions charges s/primes an	109 092,28	31 771,78	77 321	243,36
Provision charges sociales/ prime assidui	-93 712,00	93 712,00	- 187 424	200,00
Cotis autres organismes sociaux	-67 859,00	-78 365,00	10 506	13,41
Forfait social sur participation	91 904,00	67 859,00	24 045	35,43
Versements comite entreprise	55 840,11	56 163,96	- 324	-0,58
Medecine du travail	27 394,15	27 600,68	- 207	-0,75
Cice	-405 778,00	-507 581,00	101 803	20,06
Dotations aux amortissements sur immobilisations	819 126,76	825 079,39	- 5 953	-0,72
Dot. / immob. incorporelles	4 358,78	6 232,60	- 1 874	-30,06
Dotation amts. immo. corporell	814 767,98	818 846,79	- 4 079	-0,50
Dotations aux provisions pour risques et charges	203 651,77	119 028,75	84 623	71,09
Dotat.provis.risq.chrg.expl.	203 651,77	119 028,75	84 623	71,09
Autres charges	6 998,38	6 546,76	452	6,90
Ambiance musicale/droits auteurs	1 854,74	1 888,71	- 34	-1,80
Pertes s/creances exercice	1,39	580,84	- 579	-99,76
Pertes s/cheques impayes	51,81		52	N/S
Pertes s/exercices anterieurs	153,46	142,22	11	7,90
Pertes sur caisses	765,21	813,77	- 49	-5,97
Perte s/ faux billets	2 610,00	747,80	1 862	249,02
Charges diverses gestion coura	1 561,77	2 373,42	- 812	-34,20
Total des charges d'exploitation (II)	101 152 329,83	99 279 205,39	1 873 124	1,89
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	3 325 835,83	3 215 687,01	110 149	3,43
Produits financiers de participations	5 192,00	38 231,00	- 33 039	-86,42
Interets s/avance treso des c/c	5 192,00	38 231,00	- 33 039	-86,42
Produits des autres valeurs mobilières et créances	457 913,25	1 603,68	456 310	N/S
Revenus titres immo.dividendes	457 913,25	1 603,68	456 310	N/S
Autres intérêts et produits assimilés	81 739,46	28 875,84	52 864	183,07
Produits fin. caisse epargne	81 550,56	28 619,07	52 931	184,95
Produits financiers edel	188,90	256,77	- 68	-26,43
Total des produits financiers (V)	544 844,71	68 710,52	476 134	692,96
Intérêts et charges assimilées	2 670,75	5 282,25	- 2 612	-49,44
Interets pret edel 3.250 k		195,10	- 195	-100
Interets pret oseo 1.350 k	-330,26	1 987,95	- 2 318	116,61
Interet pret arkea 850k	3 001,01	3 099,20	- 98	-3,17
Total des charges financières (VI)	2 670,75	5 282,25	- 2 612	-49,44
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	542 173,96	63 428,27	478 746	754,78
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	3 868 009,79	3 279 115,28	588 895	17,96
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	132 204,00	50,00	132 154	N/S
D'egrevements d'impots	131 604,00		131 604	N/S
Autres prod. exc. s/oper. de g	600,00	50,00	550	N/S

	Exercice clos le 31/01/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/01/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1,00	26 537,83	- 26 537	-100,00
<i>Produits cessions immo corpor.</i>		10 500,00	- 10 500	-100
<i>Produits cessions immo financ.</i>	1,00	16 037,83	- 16 037	-99,99
Total des produits exceptionnels (VII)	132 205,00	26 587,83	105 617	397,24
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13 309,44	13 054,72	255	1,95
<i>Charges excep. s/sinitres</i>	2 147,64		2 148	N/S
<i>Penalités et amendes</i>	1 306,00	3 430,00	- 2 124	-61,92
<i>Dons</i>	9 855,80	9 624,72	231	2,40
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		9 726,74	- 9 727	-100
<i>Val.compt cedes immob.</i>		8 678,25	- 8 678	-100
<i>Charges exceptionn. diverses</i>		1 048,49	- 1 048	-100
Total des charges exceptionnelles (VIII)	13 309,44	22 781,46	- 9 472	-41,58
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	118 895,56	3 806,37	115 089	N/S
Participation des salariés (IX)	459 521,00	339 296,00	120 225	35,43
<i>Participation salaries</i>	459 521,00	339 296,00	120 225	35,43
Impôts sur les bénéfices (X)	1 030 593,00	777 163,00	253 430	32,61
<i>Integration fiscale</i>	1 088 704,00	836 720,00	251 984	30,12
<i>Crédit d'impôts</i>	-58 111,00	-59 557,00	1 446	2,43
Total des Produits (I+III+V+VII)	105 155 215,37	102 590 190,75	2 565 025	2,50
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	102 658 424,02	100 423 728,10	2 234 696	2,23
RESULTAT NET	2 496 791,35	2 166 462,65	330 329	15,25

KAMELIA

Annexes 2019

Annexes 2019

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/01/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/01/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 20 660 818,51 Euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 2 496 791,35 Euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables Homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les principales méthodes utilisées concernant les immobilisations sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

STOCKS

- Stocks de marchandises : Le coût de revient des stocks correspond au dernier prix d'achat majoré des frais accessoires, méthode adaptée à la rotation rapide des stocks. Cette valorisation incorpore l'ensemble des éléments constitutifs du coût d'achat des marchandises vendues et prend également en compte la totalité des conditions obtenues à l'achat de la part des fournisseurs.

Tout élément présentant une perte de valeur est sorti du stock.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**

Ce poste recouvre principalement les contrats de location et de maintenance à cheval sur 2 exercices.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES IMMOBILISES ET VALEUR MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

DISPONIBILITE

Les disponibilités sont enregistrées pour leur valeur nominale.

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

- Diminution des charges de personnel pour 405 778 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts en matière d'investissement.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS**EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la date de clôture.

FAITS ET EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Néant

Annexes 2019 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 8 708 782 Euros

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	79 372			79 372
Immobilisations corporelles	7 609 071	153 007		7 762 078
Immobilisations financières	753 272	118 776	4 716	867 332
TOTAL	8 441 715	271 783	4 716	8 708 782

Amortissements et provisions d'actif = 5 414 500 Euros

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	65 752	4 359		70 111
Immobilisations corporelles	4 529 621	814 768		5 344 389
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	4 595 373	819 127		5 414 500

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concession brevets droits simi	79 372	70 111	9 261	Non amortiss.
Instal. techni.materiel/outil.	5 777 888	3 937 708	1 840 180	5 à 10 ans
Instal.gles.amenagts.agencts	1 588 421	1 084 957	503 464	10 ans
Materiel de transport	112 198	74 413	37 785	5 ans
Materiel bureau et informatiqu	283 571	247 311	36 260	3 à 5 ans
TOTAL	7 841 450	5 414 500	2 426 950	

Etat des créances = 7 127 859 Euros

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	80 000		80 000
Actif circulant & charges d'avance	7 047 859	7 047 859	
TOTAL	7 127 859	7 047 859	80 000

Provisions pour dépréciation = 0 Euros

Néant

Produits à recevoir par postes du bilan = 176 274 Euros

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	25 211
Autres créances	148 963
Disponibilités	2 100
TOTAL	176 274

Charges constatées d'avance = 331 391 Euros

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes 2019 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 5 538 200 Euros

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	5 538 200	1,00	5 538 200
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	5 538 200	1,00	5 538 200

Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice	
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	8 258 483
Dotation réserve légale (en +)	6 565
Distribution sur résultats antérieurs (en -)	2 996 618
Capitaux propres après distribution sur résultats antérieurs	5 268 430
Variation en cours d'exercice	
Résultat (en +)	2 496 791
Situation à la clôture de l'exercice	7 765 221

Provisions = 986 522 Euros

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	990 502	203 652	207 631		986 522
TOTAL	990 502	203 652	207 631		986 522

Etat des dettes = 11 078 920 Euros

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	605 073	576		604 497
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	7 214 948	7 214 948		
Dettes fiscales & sociales	3 124 055	3 124 055		
Dettes sur immobilisations	1 220	1 220		
Autres dettes	132 892	132 892		
Produits constatés d'avance	732	732		
TOTAL	11 078 920	10 474 423		604 497

Dettes représentées par des effets de commerce = 861 775 Euros

Origine des effets de commerce	Montant
Dettes financières	
Fournisseurs et assimilés	861 775
Autres dettes	
TOTAL	861 775

Charges à payer par postes du bilan = 2 916 348 Euros

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	576
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	277 721
Dettes fiscales & sociales	2 638 051
Autres dettes	
TOTAL	2 916 348

Produits constatés d'avance = 732 Euros

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes 2019 (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Ventilation du chiffre d'affaires = 103 995 753 Euros**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	100 173 514	96,32 %
Ventes de produits finis	2 646 099	2,54 %
Ventes de produits résiduels	59 905	0,06 %
Prestations de services	1 528 442	1,47 %
Produits des activités annexes	100 310	0,10 %
Rabais, remises & ristournes accord	-512 518	-0,49 %
TOTAL	103 995 753	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 1 030 593 Euros

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	3 325 836	3 232 268	2 320 932
Résultat financier	542 174	542 174	373 614
Résultat exceptionnel	118 896	120 202	81 526
Participation des salariés	-459 521	-579 746	-279 280
TOTAL	3 527 384	1 030 593	2 496 791

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements et allègements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements		
Provis. non deduct. l'année de dotat.		
Participation des salariés	459 521	153 174
Forfait social sur participation	91 904	30 635
C3S à payer	10 547	3 516
Taxe sur les grandes surfaces	261 852	87 284
Total des déficits exploit. Reportables		
Total des amortissements différés		
Total des moins-values à long terme		
TOTAL	823 824	274 608

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Transfert de charges = 247 290 Euros

Nature du transfert de charges	Montant HT
Frais généraux	157 107
Voiture direction	74 748
Avantage en nature	15 435

Résultat exceptionnel = 118 896 Euros

Nature	Charges	Produits
Remboursement taxe EDF		131 605
Virement reçu		600
Sinistre	2 148	
Amendes	1 306	
Dons	9 856	

Annexes 2019 (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des commissaires aux comptes

L'information prévue par le décret 2008-1487 relative au montant des honoraires de commissariat aux comptes est comprise dans l'annexe des comptes consolidés de la société mère du groupe.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Nombre
Cadres	27
Agents de maîtrise et techniciens	33
Employés	278
Apprentis	0

Identité société mère consolidante les comptes de la société

Les comptes de la SAS KAMELIA sont inclus dans les comptes consolidés établis par la SAS KASHMIR selon le référentiel français et suivant la méthode de l'intégration globale.

Identité de la société intégrante

Depuis le 1^{er} juin 2010 un groupe fiscal dont la tête de groupe est la SAS KASHMIR a été constitué et comprend la SAS KAMELIA, la SAS MELHODI, la SARL KARAMEL, la SARL KALICO.

Les impôts sont constatés dans chaque filiale comme si elle n'était pas membre du groupe.

Eléments d'actifs et passif et compte de résultat concernant les entreprises liées

	SAS MELHODI	SAS KASHMIR	SAS KARAMEL	SAS KALICO
Participations				
Créances clients et comptes rattachés	2 400		26 374	2 943
Autres créances (comptes courants)		5 006 564		
Emprunts et dettes financières diverses (C/C)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				155
Autres dettes				
Autres produits financiers		5 192		
Charges financières				

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés

Etablissement prêteur	Emprunteur	Capital	Début Crédit	Terme du crédit	Caution
EBEL	JUANDIS	800 000	01/11/2010	01/01/2017	120 000
EBEL	KERZIOU	3 000 000	01/06/2016	01/06/2017	480 000
ARKEA	KERZIOU	650 000	17/02/2011	17/02/2016	104 000
ARKEA	TUILIERE	1 250 000	17/02/2011	17/02/2021	200 000
BPI France	KERZIOU	1 300 000	10/11/2010	30/04/2026	208 000
CREDIT COOP	JUANDIS	1 920 000	05/07/2016	05/04/2019	63 472
BPI France	TUILIERE	2 500 000	10/11/2010	30/04/2021	400 000
BANQUE POP	ASJP	450 000	02/07/2012	02/07/2019	97 200
EBEL	ASJP	949 664	16/01/2012	15/01/2019	170 940
CREDIT AGRICOLE	ASJP	2 350 000	05/01/2017	05/01/2027	423 000
CREDIT AGRICOLE	ASJP	450 000	01/05/2012	01/05/2019	81 000
CREDIT COOP	VITRIM	370 000	01/04/2016	01/04/2021	59 200
CREDIT COOP	ASJP	900 000	16/04/2012	16/04/2019	162 000
EBEL	BELAIR	1 450 000	13/10/2016	02/06/2018	232 000
EBEL	KERZIOU	1 500 000	01/12/2014	01/03/2018	80 000

Indemnité de départ à la retraite

Conformément à la loi et aux conventions collectives en vigueur, les salariés de la SAS KAMELIA bénéficient d'indemnités de fin de carrière, qui sont versées en une seule fois lors du départ à la retraite de chaque salarié et dont le financement est assuré de façon interne.

La valeur des engagements à la clôture de l'exercice s'élève à 436 985 Euros.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1.48 %
- Taux de croissance des salaires :
 - 1% Constant pour la catégorie : Cadres
 - 1% constant pour la catégorie : Agents de Maîtrise
 - 1% Constant pour la catégorie : Employés
- Taux de rotation retenu est :
 - Faible pour la catégorie : Cadres
 - Fort pour la catégorie : Agents de Maîtrise
 - Fort pour la catégorie : Employés
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : table TG 05

Engagement reçus

Nantissement du fonds de commerce de la SAS MELHODI en 2ème rang, à hauteur du prêt EDEL pour 3 250 000 € et pour le prêt OSEO à hauteur 1 350 000 €

Caution solidaire de la SAS MELHODI à hauteur de 100% du prêt EDEL d'un nominal de 3 250 000 €

Caution personnelle solidaire de la SAS KASHMIR à hauteur de 100 % du prêt ARKEA d'un nominal de 1 200 000 €

Annexes 2019 (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 176 274 Euros

Produits à recevoir sur cits et comptes rattachés		Montant
Clients fac à établir	(418100)	25 211
TOTAL		25 211

Produits à recevoir sur autres créances		Montant
Avoir à recevoir	(409850)	91 858
Interets courus sur comptes courants	(455800)	43 423
Produits à recevoir	(468700)	13 682
TOTAL		148 963

Produits à recevoir sur disponibilités		Montant
Interets courus à recevoir	(518700)	2 100
TOTAL		2 100

Charges constatées d'avance = 331 391 Euros

Charges constatées d'avance		Montant
Charges constatee d avance	(486000)	331 391
TOTAL		331 391

Charges à payer = 2 916 348 Euros

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit		Montant
Interets courus / emprunts(	168840)	576
TOTAL		576

Dettes fournisseurs et comptes rattachés		Montant
Factures non parvenues	(408100)	277 721
TOTAL		277 721

Dettes fiscales et sociales		Montant
Prov.conges payes	(428200)	574 917
Prov.participation à payer	(428400)	459 521
Provision prime annuelle	(428620)	50 884
Provision prime gratification	(428640)	329 723
Charges à payer s/conges payes	(438200)	241 465
Charges à payer s/prime annuel	(438620)	121 899
Charge soc sur prime assiduité(	438640)	138 484
Charges fiscales sur prime annuelle	(448210)	763
Etat - charges à payer	(448600)	720 395
TOTAL		2 638 051

Produits constatés d'avance = 732 Euros

Produits constatés d'avance		Montant
Produits constates d'avance	(487000)	732
TOTAL		732

KAMELIA

Liasse 19 IS RN

Liasse 19 IS RN

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : KAMELIA		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12		
Adresse de l'entreprise 46 AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT 06110 LE CANNET		Durée de l'exercice précédent * 12		
Numéro SIRET * 519398119000015		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le 31/10/2019		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	79 372 70 111 9 261
		Fonds commercial (1) AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	
		Constructions AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	5 777 888 3 937 708 1 840 180
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	1 984 190 1 406 681 577 509
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Immobilisations en cours AV	AW		
	Avances et acomptes AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
	Autres participations CU	CV		
	Créances rattachées à des participations BB	BC		
	Autres titres immobilisés BD	BE	787 332	
	Prêts BF	BG	80 000	
	Autres immobilisations financières * BH	BI		
	TOTAL (II) BJ		BK	5 414 500 3 294 282
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM
En cours de production de biens BN			BO	
En cours de production de services BP			BQ	
Produits intermédiaires et finis BR			BS	
Marchandises BT			BU	4 664 197 4 664 197
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	675 472 675 472
		Autres créances (3) BZ	CA	6 040 996 6 040 996
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	CE	1 000 000 1 000 000
DIVERS	Disponibilités CF	CG	4 654 480 4 654 480	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	331 391 331 391	
	TOTAL (III) CJ		CK	17 366 536 17 366 536
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW		
		Primes de remboursement des obligations (V) CM		
Écarts de conversion actif * (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1A	26 075 318 5 414 500 20 660 819	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2019

Désignation de l'entreprise		KAMELIA		Exercice N	
				Néant ☐ *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :..... 5 538 200.....)	DA	5 538 200		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	553 820		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	6 565		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 496 791		
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL	8 595 376		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	317 500		
	Provisions pour charges	DQ	669 022		
	TOTAL (III)	DR	986 522		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	605 073		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	7 214 948		
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 124 055		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1 220		
Compte régular.	Autres dettes	EA	132 892		
	Produits constatés d'avance (4)	EB	732		
	TOTAL (IV)	EC	11 078 920		
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	20 660 819		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	11 078 920			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :		KAMELIA		Néant ☐ *			
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	99 660 997	FB		FC 99 660 997	
	Production vendue	} biens *	FD	2 706 004	FE		FF 2 706 004
			} services *	FG	517 515	FH	1 111 238
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		102 884 515	FK	1 111 238	FL 103 995 753
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					PO 22 784	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP 454 922	
	Autres produits (1) (11)					FQ 4 707	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	104 478 166
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS 78 029 189	
	Variation de stock (marchandises)*					FT 262 589	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU 236 082	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW 9 721 526	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX 1 029 341	
	Salaires et traitements *					FY 8 046 352	
	Charges sociales (10)					FZ 2 797 473	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA 819 127	
			- dotations aux provisions			CB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD 203 652		
	Autres charges (12)				GE 6 998		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF 101 152 330	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG 3 325 836		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GII		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ 5 192		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK 457 913		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL 81 739		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				CN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP 544 845		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR 2 671		
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU 2 671		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV 542 174		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW 3 868 010		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		KAMELIA		Néant ☐ *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	132 204	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	1	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	132 205	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	13 309	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	13 309	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	118 896
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	459 521
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	1 030 593
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	105 155 215
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	102 658 424
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	2 496 791
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	247 290
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	1 855
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):		Exercice N	
	remboursement taxe EDF		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
virement reçu			131 605		
			600		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2018

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2019

(Ne pas reporter le montant des cessions)*

Désignation de l'entreprise		KAMELIA		Néant ☐		
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		
				Augmentations		
				Concours à une réévaluation par mise en équivalence		
				Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	79 372	KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG	KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	L9	KJ	KK	KL
		Sur sol d'autrui	M1	KM	KN	KO
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants M2	KP	KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS	5 647 880	KT	KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	1 582 611	KW	KX
		Matériel de transport *	KY	112 198	KZ	LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	266 381	LC	LD
		Emballages récupérables et divers *	LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI	LJ	
	Avances et acomptes	LK		LL	LM	
	TOTAL III	LN	7 609 071	LO	LP	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M	8T
		Autres participations	8U		8V	8W
Autres titres immobilisés		IP	668 556	IR	IS	
Prêts et autres immobilisations financières		IT	84 716	IU	IV	
TOTAL IV		LQ	753 272	LR	LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	8 441 715	ØH	ØJ	

SAGE Expert-comptables Janvier 2019

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légitime * ou dévaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste		par cessions à prix tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4	
		1		2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW	IX			
CORPORELLES	Terrains	IP	LX	LY	LZ				
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC			
		Sur sol d'autrui	IR	ME	ME	MF			
		Inst. gales, agencis et am. des constructions	IS	MU	MH	MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ	MK	5 777 888	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencis, aménagements divers	IU	MM	MN	1 588 421	MO		
		Matériel de transport	IV	MP	MQ	112 198	MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier	IW	MS	MT	283 571	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours	MY	MZ	NA		NB			
	Avances et acomptes	NC	ND	NE		NF			
	TOTAL III	IY	NG	NH	7 762 078	NI			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	ØU	M7	ØW			
		Autres participations	IO	ØX	ØY	ØZ			
Autres titres immobilisés		II	2B	2C	787 332	2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	80 000	2G			
TOTAL IV		I3	NJ	NK	867 332	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	ØK	ØL	8 708 782	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le

3 1 0 1 2 0 1 9

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : KAMELIA

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires	1	2			5	6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2019

Désignation de l'entreprise KAMELIA

Néant ☐ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY		EL		EM		EN
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE	65 752	PF	4 359	PG		PH
Terrains			PI		PJ		PK		PL
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	3 342 746	QA	594 962	QB		QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	906 823	QE	178 134	QF		QG
	Matériel de transport		QH	50 978	QI	23 434	QJ		QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	229 074	QM	18 237	QN		QO
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT
TOTAL III			QU	4 529 621	QV	814 768	QW		QX
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	4 595 373	ØP	819 127	ØQ		ØR
5 414 500									

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
TOTAL I									
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL II									
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO		
TOTAL IV									
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général sans verse (NP + NQ + NR)	NW			NY		NZ			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise KAMELIA Néant ☐

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-11) *	3U	TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	990 502	203 652	207 631	986 522
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
	990 502	203 652	207 631	986 522
Provisions pour dépréciation				
sur immobilisations {				
- incorporelles	6A	6B	6C	6D
- corporelles	6E	6F	6G	6H
- titres mis en équivalence	6J	6K	6L	6M
- titres de participation	9U	9V	9W	9X
- autres immobilisations financières (1)*	6G	6H	6I	6J
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	7C	7D	7E
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	990 502	203 652	207 631	986 522
Dont dotations et reprises {				
- d'exploitation		UE	UF	
- financières		UG	UH	
- exceptionnelles		UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.				10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DGFIP N° 2056 2019

KAMELIA

Extension 1

[illegible]

DGFIP N° 2056 2019
Extension 2

[illegible]

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : KAMELIA Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP	80 000	UR		US	80 000			
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	3 515		3 515					
	Autres créances clients	UX	671 956		671 956					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * antérieurement constituée * UO)	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY	1 046		1 046					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	102 078		102 078				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	177 820		177 820				
		Divers	VP							
	Groupe et associés (2)	VC	5 296 726		5 296 726					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	463 327		463 327					
	Charges constatées d'avance	VS	331 391		331 391					
	TOTAUX			VT	7 127 859	VU	7 047 859	VV	80 000	
RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	4 716							
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
RENVIS	(1)	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y								
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z								
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG							
			à plus d'1 an à l'origine	VH	605 073		605 073				
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A								
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	7 214 948		7 214 948					
		Personnel et comptes rattachés	8C	1 475 408		1 475 408					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	878 121		878 121					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	36 660		36 660					
		Obligations cautionnées	VX								
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	733 867		733 867					
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J	1 220		1 220					
		Groupe et associés (2)	VI								
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	132 892		132 892					
		Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ								
		Produits constatés d'avance	8L	732		732					
TOTAUX			VY	11 078 920	VZ	11 078 920					
		Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	47 158	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques	VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

⑨

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD 2019

Désignation de l'entreprise KAMELIA		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐	Exercice N, clos le : 31/03/2019	
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA	2 496 791	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		WE	53 991	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		WG	9 915	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	823 824	XX	825 130	
	Amendes et pénalités		WJ	1 306	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *				XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)				I7	1 030 593	
	Quote-part		WL		L7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées		Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)		I8
		Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme		WN	
				- Plus-values soumises au régime des fusions		WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-5° et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	130 861	
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MH		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
				TOTAL I		WR	4 547 281
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *						WS	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WU	776 327
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		WV		
			- imposées au taux de 0 %		WH		
			- imposées au taux de 19 %		WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs		XB		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						16	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A			
Produit net des actions et parts d'intérêts :						XA	
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *						ZY	
Majoration d'amortissement *						XD	
Mesures d'incitation	Entreprises nouvelles - (leptre des entreprises en difficulté et autres)	K9	Entreprises nouvelles (44 années)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 annexes A)	L5	
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 annexes A)	L6	Société d'investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de reconstruction de la défense (44 annexes A)	PA	
	294-1TF (art. 44 octet et octet A)	ØV	Régime d'emploi à redynamiser (art. 44 annexes A)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 annexes A)	XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 annexes A)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 annexes A)		PC		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XS
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance décaignée par le report en arrière de déficit	ZI	58 111	456 055
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI	3 314 899		
		déficit (II moins I)					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	3 314 899		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables Janvier 2019

DGFIP 2058 A 2019
Extension[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N°2058-B-SD 2019

Désignation de l'entreprise <u>KAMELIA</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	817 145	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
CF ANNEXES	9K	823 824	9L 776 327
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN 823 824	YO 776 327
		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

DGFIP 2058B 2019

EXTENSION 1

IMAGE Experts-comptables Janvier 2019

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-CSD 2019

Formulaire obligatoire (article 54 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : KAMELIA										Néant ☐ *				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	☐ Réserves légales ☐ Autres réserves	ZB							
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	2 166 463		Dividendes		ZE	2 996 618						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF							
	TOTAL I	ØF	2 166 463		Report à nouveau		ZG	(830 155)						
										TOTAL II	ZH	2 166 463		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :				
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier ☐ précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7										YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS			
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTÉRIEURES	- Sous-traitance										YT	582 064		
	- Locations, charges locatives et de copropriété ☐ dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8										YX	3 996 947		
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU	582 389		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										YS	103 229		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV			
	- Autres comptes ☐ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES										ST	4 456 897		
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	9 721 526			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	369 474		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés ☐ dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS										YZ	659 867		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	1 029 341		
TVA	- Montant de la TVA collectée										YY	11 691 607		
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	10 768 236		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2018) *										ØB	7 976 919		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	0,86 %		
	- Numéro de centre agréé * XP - Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGD) Si oui cocher 1 Sinon 0										ZR	0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA										Plus-values à 15 % JK	Plus-values à 0 % JL		
											Plus-values à 19 % JM	Imputations JC		
	Groupe : résultat d'ensemble JD										Plus-values à 15 % JN	Plus-values à 0 % JO		
											Plus-values à 19 % JP	Imputations JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JFI										N° SIRET de la société mère du groupe JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : KAMELIA Néant [3]

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
I - Immobilisations*					
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			Plus-value taxable à 19 % (1)
			Long terme	19 %	15 % ou 12,80 %	
(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)
I - Immobilisations*						
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
II - Autres éléments						
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre anticipé, depuis moins de deux ans					
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (8))						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))						
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (1)						
		(A)	(B)	(C)		
			(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

13

**AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME
ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFIP N° 2059-B-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : KAMELIA Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ②.	
① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés	Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ③.
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ④.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. J=S+D+F-G-H
	À 19 %, 16,5 % ① ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % ou À 16,5 % ②		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
N - 3						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N°2059-D-SD 2019

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : KAMELIA		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ③		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

16

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N°2059-E-SD 2019

Désignation de l'entreprise: KAMELIA		Néant	☐
Exercice ouvert le: 01/02/2018 et clos le: 31/01/2019		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :	YP		
Dont apprentis	YF		
Dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OAL	03 995 753	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		1
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	03 995 754	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	4 707	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	22 784	
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	27 491	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON	9 068 926	
Variation négative des stocks	OQ	262 589	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	4 935 976	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	11 685	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	6 998	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	84 286 174	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	19 737 071	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	SA	19 737 071	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX		Effectifs au sens de la CVAE *
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)			Effectifs au sens de la CVAE *
Période de référence	GY	/ /	GZ
Date de cessation		/ /	HR
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2019

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31012019 N° SIRET 5 1 9 3 9 8 1 1 9 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE KAMELIA

ADRESSE (voie) 46 AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT

CODE POSTAL 06110 VILLE LE CANNET

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 9 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 38199

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 1

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique S.A.S. Dénomination KASHMIR

N° SIREN (si société établie en France) 518911839 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 5538191

Adresse : N° 46 Voie AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT

Code Postal 06110 Commune LE CANNET Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2019

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31012019

N° SIRET

5 1 9 3 9 8 1 1 9 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

KAMELIA

ADRESSE (voie)

46 AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT

CODE POSTAL

06110

VILLE

LE CANNET

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	

SAGE Expert-comptable Janvier 2019

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD
2019

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Taux de date de service

Exercice ouvert le 01/02/2018 et clos le 31/01/2019 Régime simplifié d'imposition

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Régime réel normal ☒ X

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société: KAMELIA
46 AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT
06110 LE CANNET

Adresse du siège social:

SIRET 5 1 9 3 9 8 1 1 9 0 0 0 1 5 Miel:

Adresse du principal établissement:

Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

KASHMIR

SIE DU CANNET AV DU CAMPON 06110 LE CANNET SIRET 5 1 8 9 1 1 8 3 9 0 0 0 2 6

B ACTIVITÉ

Activités exercées: Hypermarchés

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%* 2 814 899 Bénéfice imposable à 28% 500 000 Déficit

Bénéfice imposable à 15%

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%

PV à long terme imposables à 19% Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 0% PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐ Pôle de compétitivité, art. 44 undecies ☐

Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐ Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐ Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐ Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A ☐ Autres dispositifs ☐

Société d'investissement immobilier cotée ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer: dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soumettre la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, l'adresse et le numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, l'adresse et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée? OUI NON Si oui, indication du logiciel utilisé

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: SAS FIDEXCO FRANCE
19 Rue Rossini
06000 NICE

Nom et adresse du conseil:

Tél: 04 93 87 12 97

CGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)

Identité du déclarant:

Date: 03/05/2019 Lieu: LE CANNET

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:

Qualité et nom du signataire:

N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné

Signature:

SAGE Experts-comptables janvier 2019

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

Formulaire obligatoire (art 223 de Code général des impôts)		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		N° 2065 bis-SD 2019				
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD								
H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS								
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		payées par un établissement chargé du service des titres				
		a		b				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d				
				e				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				f				
				g				
				h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j				
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)				
I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:					
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements		
1	2	3	4	5	6	7	8	
HYPER GRASSE	1							
59 CHEMIN DE L'ORME 06130 GRASSE								
JEAN YVES KERBRAT	1							
42 CHEMIN DES COLLINES 06400 CANNES								
HYERDIS	1							
265 AV MARIO BENARD 83400 HYERES								
LECASUD	1							
Zone Industrielle les Lauves 83340 LE LUC 83340	LE LUC							
AUREDIS	1							
CHEMIN DES MOULIERES 06480 LA COLLE SUR LOUP								
KASHMIR	5538191							
46 AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT 06110 LE CANNET								
J DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION								
RÉMUNÉRATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁶⁾				MVLT réalisée au cours de l'exercice				
				MVLT restant à reporter				


 Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise KAMELIAdu 01/02/2018Adresse 46 AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT 06110 LE CANNETau 31/01/2019

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
** TOTAUX								

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		1 392 491
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		10 077
Total		1 402 568

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices Imposables ⑨	
- de l'exercice . 2019 . . (total col. 9 + total col. 10) ⑩	1 402 568	- de l'exercice . 2019 . . ⑩	3 314 899
- de l'exercice précédent ⑩	1 956 265	- de l'exercice précédent ⑩	2 534 705
Nom et qualité du signataire <u>KERBRAT JEAN YVES</u> <u>PRESIDENT</u>		À <u>LE CANNET</u> . le <u>03052019</u> Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2019	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01/ 02 au 31 / 01 ou au titre de l'année N Néant			
PME au sens communautaire			
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)			
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre			
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)			
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
CIC	439 787		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			7 329 783
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

KAMELIA

Liasse 19 Integ Fille

Liasse 19 Integ Fille

Formulaire obligatoire
Article 223 A à U
du code général des impôts



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2058-A-bis-SD 2019

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ
COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : KAMELIA

N° SIRET : 51119131918111191010101115

Néant ☐

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

Exercice ouvert le : 01/02/2018

clos le : 31/01/2019

I - RÉINTÉGRATIONS

Bénéfice comptable de l'exercice
(report de la ligne WA du 2058-A-SD)

	E 1	2 496 791
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A-SD)	E 2	2 050 490
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI	H 9	
Réintégration de 4 % du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058-A-SD	Z 7	
TOTAL I	E 3	4 547 281

II - DÉDUCTIONS

Perte comptable de l'exercice
(report de la ligne WS du 2058-A-SD)

Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058-A-SD)	E 5	1 232 382
Déductions des intérêts différés selon l'article 212 du CGI, nés pendant la période d'appartenance au groupe	E X	
Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %	E Y
	• imposées au taux de 15 %	E 6
	• imposées au taux de 0 %	E Z
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme	E 7
	• imputées sur les déficits antérieurs	E 8
	• autres plus-values imposées au taux de 19 % (210 I, 208 C et 219-IV du CGI)	I 9

III - RÉSULTAT FISCAL**TOTAL II** F 1 1 232 382

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I - II)	F 2	3 314 899	
	Déficit (II - I)	F 3		
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F 4		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058-B-bis) *		F 6		
Résultat fiscal	Bénéfice	F 8	3 314 899	
	Déficit	F 9		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Formulaire obligatoire
(article 225 A à 11)
du code général des impôts



N° 2058-B-bis-SD 2019

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Néant ☐ *

Dénomination de la société : KAMELIA

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

Exercice ouvert le : 01/02/2018
clos le : 31/01/2019

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS*

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	
Déficits imputés	J9	
Déficits reportables	M6	
Déficits nés au titre de l'exercice	H8	
Total des déficits restant à reporter	H9	

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058-B-bis-SD) déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 19 % ou à 15 %	À 16,5 %	À 19 % ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 et 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) (1)			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes			(2)			
N			(3)			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		(2)			
	N - 2		(3)			
	N - 3		(2)			
	N - 4		(3)			
	N - 5		(2)			
	N - 6		(3)			
	N - 7		(2)			
	N - 8		(3)			
	N - 9		(2)			
	N - 10		(3)			

(1) L'article 219 I-a *sexies*-0 du CGI, admet sous conditions et dans certaines limites, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotés (article 219 I-a *sexies*-0 bis du CGI).

(3) Moins-values à long terme relevant de l'article 219 I-a *sexies*-0 du CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not-sd et la notice 2032-sd.

Formulaire obligatoire
(article 223 A à U
du code général des impôts)



N° 2058-ER-SD 2019
DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société).

Dénomination de la société intégrée

ou du groupe : KAMELIA

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée

la déclaration de résultats :

SIRET Société intégrée : 51939811900015

Exercice ouvert le : 01/02/2018

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère ☐

(Résultat d'ensemble)

clos le : 31/01/2019

Néant ☐ *

A – RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations	Déficit et déductions
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA 3 314 899	CB
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD	
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 al. 3 du CGI)		CE
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou de titres ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 3 du CGI)	CF	CG
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI)	CH	CJ
Dotations aux amortissements exceptionnels (art. 39 quinquies A 2 du CGI) pour des opérations intra-groupe	CK	
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble ⁽¹⁾ (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CM	CN
Quote-part de frais et charges relative aux plus et moins-values de cession de titres de participation non prise en compte pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)		CO
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU	DV
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble ⁽²⁾ (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CR	CS
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CI	
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU	
Autres régularisations (à détailler)	CV	CW
TOTAL	CX 3 314 899	CY
BÉNÉFICE (CX – CY) ou DÉFICIT (CY – CX)	CZ 3 314 899	DA

B – PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cession d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 %	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 %
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nette d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société du groupe et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	D1	D0
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
SOUS TOTAL	BS	ED	EE	A8	EF	EG
TOTAL plus-values (BS – A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR			A9		
TOTAL plus-values (ED-EF) ou moins-values (EF-ED) taux de 15 %		B7			B6	
TOTAL plus-values (EE-EG) ou moins-values (EG-EE) taux de 0 %			B5			B4

SAGE Experts-comptables Janvier 2018

C – AUTRES PLUS-VALUES À 19 %

Plus-values à 19 % (art. 210 F, 208 C et 219-IV du CGI)

B3

- (1) À réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.
(2) Y compris amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.
(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Formulaire obligatoire
(article 223 A à U
du code général des impôts)



N° 2058-ES-SD 2019

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS
ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION
DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE,
DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE**

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société).

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : KAMELIA

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère
(résultat d'ensemble) ☐

SIRET Société intégrée : 51939811900015

Exercice ouvert le : 01/02/2018

clos le : 31/01/2019

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe		FA		FB	
Réintégration des abandons de créances, subventions directes et indirectes		FD		FE	
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe				FZ	
Autres régularisations (à détailler)		FG		FH	
TOTAL		FK		FL	
BÉNÉFICE (2) FK - FL DÉFICIT FL - FK		FM		FN	

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 % (2)			Taux de 15 %		
	Taux de 19 % (2)	Taux de 15 %	Taux de 0 %	Taux de 19 % (2)	Taux de 15 %	Taux de 0 %
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	GB	F2	F3	GF	F4	F5
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)			F6	GG	F7	F8
Autres régularisations (à détailler)	GC	F9	G1	GH	G2	G3
Sous total	GD	G4	G5	GI	G6	G7
Total Plus-values (GD-G1) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %	GE			GJ		
Total Plus-values (1) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %		E8			E6	
Total Plus-values (1) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %			E7			E5

SAGE Experts-comptables Janvier 2019

(1) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(2) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.



RÉGIME FISCAL DES GROUPEs DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT D'ENSEMBLE ET AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME D'ENSEMBLE AU TITRE DES OPÉRATIONS LIÉES À DES SOCIÉTÉS INTERMÉDIAIRES ET/OU À L'ENTITÉ MÈRE NON RÉSIDENTE ET/OU LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale.)

$$\begin{array}{|c|} \hline 1 \\ \hline \end{array}$$

Dénomination de la société mère :										
SIREN de la société mère :										
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications :										
SIREN de la société intégrée :										
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :										
Exercice ouvert le :										
A - RÉSULTAT D'ENSEMBLE	clos le :									
	Montants rapportés au résultat d'ensemble							Montants déduits du résultat d'ensemble		
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime « mère-filles » perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère pour lesquels la société mère apporte la preuve qu'ils proviennent de produits de participation versés par une société membre du groupe (art. 223 B, alinéa 2) ²								MB		
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223 B, alinéa 3)	MC							MD		
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membre du groupe ou des titres d'une société intermédiaire ou une société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)	MI									
Montant des intérêts versés par une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reversés à une société du groupe (art. 223 B, alinéa 17)	MJ							MK		
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)	ML							MO		
TOTAL	MP							MQ		

B - PLUS-VALUE ET MOINS-VALUE NETTE À LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins-value nette d'ensemble		Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble	
	Plus et moins-values à long terme à 19 %	Plus et moins-values à long terme à 0 %	Plus et moins-values à long terme à 19 %	Plus et moins-values à long terme à 0 %
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223 D, alinéa 4)	NA	ND	NG	NJ
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 F)	NB	NE	NH	NK
TOTAL	NC	NF	NI	NL

PAGE Experts-comptables Janvier 2019

1 La société mère devra numérotter ces tableaux 2058-PAP-SD.
2 Par une société membre du groupe depuis plus d'un exercice.

Formulaire obligatoire
(article 223 A à I)
du code général des impôts)



N° 2058-FC-SD 2019

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS
ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES
ANTÉRIEURS À L'ENTRÉE DANS LE GROUPE**

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société KAMELIA

N° SIRET 51939811900015

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

Exercice ouvert le : 01/02/2018 clos le : 31/01/2019

Néant ☐ *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		19 % ⁽¹⁾	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4	5			
Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A-SD ligne XI) (ou déficit : 2058 A-SD ligne XJ)	6		3 314 899	
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7			
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8			
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9			
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10			
Réévaluations libres	11			
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12			
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12	13		3 314 899	

SAGE Expans-comptable Janvier 2019

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

KAMELIA
Société par actions simplifiée au capital de 5 538 200 euros
Siège social : 46, avenue Franklin Roosevelt, 06110 LE CANNET
RCS CANNES 519 398 119

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 JUILLET 2019

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2019

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2019 s'élevant à 2 496 791,35 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice..... 2 496 791,35 euros

En totalité au titre de dividendes 2 492 190 euros

Soit 0,45 euros par action

Le solde

En totalité au compte « *report à nouveau* » 4 601,35 euros

Qui s'élève ainsi à 11 166,35 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 6 103 186 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à l'issue de l'Assemblée.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2019 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 0,45 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 2 492 189,55 euros.

Nous vous informons les associés personnes physiques ou aux personnes morales n'ayant pas opté pour leur assujettissement à l'impôt sur les sociétés que, depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices de la Société ont été les suivants :

EXERCICE	DISTRIBUTION GLOBALE	ABATTEMENT 40%	SANS ABATTEMENT DE 40%
Ex clos le 31.01.2016	1 741 886,74	0,31	1 741 886,43
Ex clos le 31.01.2017	2 945 056,92	0,53	2 945 056,39
Ex clos le 31.01.2018	2 166 462,65	0,39	2 166 462,61

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 27 juillet 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président





KPMG Audit
51 avenue Simone Veil
Zac Meridia
CS 31043
06205 Nice cedex
France

Téléphone : +33 (0)4 92 00 34 80
Télécopie : +33 (0)4 93 01 26 09
Site internet : www.kpmg.fr

Kamelia S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2019
Kamelia S.A.S.

46 avenue Franklin Roosevelt - 06110 Le Cannet

Ce rapport contient 24 pages

Référence : JE-192-570

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30060101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92086 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 69202
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
51 avenue Simone Veil
Zac Meridia
CS 31043
06205 Nice cedex
France

Téléphone : +33 (0)4 92 00 34 80
Télécopie : +33 (0)4 93 01 26 09
Site internet : www.kpmg.fr

Kamelia S.A.S.

Siège social : 46 avenue Franklin Roosevelt - 06110 Le Cannet
Capital social : € 5 538 200

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2019

A l'Assemblée générale de la société Kamelia S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Kamelia S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} février 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



Kamelia S.A.S.
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
12 juillet 2019

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nice, le 12 juillet 2019

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'John Evans'.

John Evans
Associé

KAMELIA

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/01/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/01/2018 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	79 372,22	70 111,06	9 261,16	13 619,94	- 4 359
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 777 888,30	3 937 707,82	1 840 180,48	2 305 134,59	- 464 954
Autres immobilisations corporelles	1 984 189,92	1 406 681,06	577 508,86	774 315,24	- 196 806
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	787 331,65		787 331,65	668 556,00	118 776
Prêts	80 000,00		80 000,00	84 716,00	- 4 716
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	8 708 782,09	5 414 499,94	3 294 282,15	3 846 341,77	- 552 060
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	4 664 197,00		4 664 197,00	4 926 785,86	- 262 589
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	675 471,63		675 471,63	603 645,39	71 826
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel	1 045,52		1 045,52		1 046
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	102 078,09		102 078,09	8 290,41	93 788
. Autres	5 937 872,78		5 937 872,78	3 313 360,14	2 624 513
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	
Disponibilités	4 654 480,42		4 654 480,42	5 693 306,66	-1 038 826
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	331 390,92		331 390,92	301 366,14	30 025
TOTAL (II)	17 366 536,36		17 366 536,36	15 846 754,60	1 519 782
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	26 075 318,45	5 414 499,94	20 660 818,51	19 693 096,37	967 722

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/01/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/01/2018 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 5 538 200,00)	5 538 200,00	5 538 200,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	553 820,25	553 820,25	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	6 564,65		6 565
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	2 496 791,35	2 166 462,65	330 329
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	8 595 376,25	8 258 482,90	336 893
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	317 500,00	332 631,41	- 15 131
Provisions pour charges	669 022,49	657 870,72	11 152
TOTAL (III)	986 522,49	990 502,13	- 3 980
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	605 072,59	557 901,54	47 171
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 214 948,28	6 874 600,21	340 348
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	1 475 407,50	1 334 424,65	140 983
. Organismes sociaux	878 121,02	852 244,48	25 877
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	36 660,01	23 204,25	13 456
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	733 866,55	628 339,34	105 527
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 220,15	1 236,00	- 16
Autres dettes	132 891,83	171 660,42	- 38 769
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	731,84	500,45	231
TOTAL (IV)	11 078 919,77	10 444 111,34	634 808
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	20 660 818,51	19 693 096,37	967 722

KAMELIA

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/01/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/01/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	99 660 996,63		99 660 996,63	97 801 839,54	1 859 157	1,90
Production vendue biens	2 706 004,20		2 706 004,20	2 784 887,87	- 78 884	-2,83
Production vendue services	517 514,51	1 111 238,11	1 628 752,62	1 437 488,76	191 264	13,31
Chiffres d'affaires Nets	102 884 516,34	1 111 238,11	103 995 753,45	102 024 216,17	1 971 537	1,93
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			22 783,96	31 903,08	- 9 119	-28,58
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			454 921,52	415 654,69	39 267	9,45
Autres produits			4 706,73	23 118,46	- 18 412	-79,64
Total des produits d'exploitation (I)			104 478 165,66	102 494 892,40	1 983 273	1,93
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			78 029 189,15	76 812 683,13	1 216 506	1,58
Variation de stock (marchandises)			262 588,86	-356 335,61	618 924	173,69
Achats de matières premières et autres approvisionnements			236 081,93	262 573,16	- 26 491	-10,09
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			9 721 526,14	9 704 688,13	16 838	0,17
Impôts, taxes et versements assimilés			1 029 341,43	1 196 479,37	- 167 138	-13,97
Salaires et traitements			8 046 352,25	7 878 700,66	167 652	2,13
Charges sociales			2 797 473,16	2 829 761,65	- 32 288	-1,14
Dotations aux amortissements sur immobilisations			819 126,76	825 079,39	- 5 953	-0,72
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges			203 651,77	119 028,75	84 623	71,09
Autres charges			6 998,38	6 546,76	452	6,90
Total des charges d'exploitation (II)			101 152 329,83	99 279 205,39	1 873 124	1,89
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			3 325 835,83	3 215 687,01	110 149	3,43
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations			5 192,00	38 231,00	- 33 039	-86,42
Produits des autres valeurs mobilières et créances			457 913,25	1 603,68	456 310	N/S
Autres intérêts et produits assimilés			81 739,46	28 875,84	52 864	183,07
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			544 844,71	68 710,52	476 134	692,96
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			2 670,75	5 282,25	- 2 612	-49,44
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			2 670,75	5 282,25	- 2 612	-49,44
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			542 173,96	63 428,27	478 746	754,78
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			3 868 009,79	3 279 115,28	588 895	17,96

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/01/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/01/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	132 204,00	50,00	132 154	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1,00	26 537,83	- 26 537	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	132 205,00	26 587,83	105 617	397,24
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13 309,44	13 054,72	255	1,95
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		9 726,74	- 9 727	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	13 309,44	22 781,46	- 9 472	-41,58
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	118 895,56	3 806,37	115 089	N/S
Participation des salariés (IX)	459 521,00	339 296,00	120 225	35,43
Impôts sur les bénéfices (X)	1 030 593,00	777 163,00	253 430	32,61
Total des Produits (I+III+V+VII)	105 155 215,37	102 590 190,75	2 565 025	2,50
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	102 658 424,02	100 423 728,10	2 234 696	2,23
RESULTAT NET	2 496 791,35	2 166 462,65	330 329	15,25
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

KAMELIA

Annexes 2019

Annexes 2019

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/01/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/01/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 20 660 818,51 Euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 2 496 791,35 Euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables Homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les principales méthodes utilisées concernant les immobilisations sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

STOCKS

- Stocks de marchandises : Le coût de revient des stocks correspond au dernier prix d'achat majoré des frais accessoires, méthode adaptée à la rotation rapide des stocks. Cette valorisation incorpore l'ensemble des éléments constitutifs du coût d'achat des marchandises vendues et prend également en compte la totalité des conditions obtenues à l'achat de la part des fournisseurs.

Tout élément présentant une perte de valeur est sorti du stock.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**

Ce poste recouvre principalement les contrats de location et de maintenance à cheval sur 2 exercices.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES IMMOBILISES ET VALEUR MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

DISPONIBILITE

Les disponibilités sont enregistrées pour leur valeur nominale.

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice

EFFETS DE L'APPLICATION DES RÈGLES FISCALES SUR LE RÉSULTAT

A compter du 1er juin 2010, Kamelia est rattachée au groupe fiscal constitué par la société Kashmir, société mère du groupe Kashmir.

En tant que société mère, Kashmir est seule redevable de l'impôt au titre du groupe. D'autre part, chaque société rattache à ses comptes la charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.

La charge d'impôt enregistrée sur l'exercice s'élève à 1 030 593 euros dont 140 000 euros d'impôt sur les bénéfices au taux de 28%, 938 299 euros d'impôt sur les bénéfices au taux de 33,33 %, 10 405 euros au titre de la contribution sociale de 3,3 %, 58 111 euros de crédit d'impôt Mécénat.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

- Diminution des charges de personnel pour 405 778 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts en matière d'investissement.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif n'est intervenu postérieurement à la date de clôture.

FAITS ET EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Néant

Annexes 2019 (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 8 708 782 Euros

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	79 372			79 372
Immobilisations corporelles	7 609 071	153 007		7 762 078
Immobilisations financières	753 272	118 776	4 716	867 332
TOTAL	8 441 715	271 783	4 716	8 708 782

Amortissements et provisions d'actif = 5 414 500 Euros

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	65 752	4 359		70 111
Immobilisations corporelles	4 529 621	814 768		5 344 389
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	4 595 373	819 127		5 414 500

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concession brevets droits simi	79 372	70 111	9 261	Non amortiss.
Instal. techni.materiel/outil.	5 777 888	3 937 708	1 840 180	5 à 10 ans
Instal.gles.amenagts.agencs	1 589 421	1 084 957	503 464	10 ans
Materiel de transport	112 198	74 413	37 785	5 ans
Materiel bureau et informatiqu	283 571	247 311	36 260	3 à 5 ans
TOTAL	7 841 450	5 414 500	2 426 950	

Etat des créances = 7 127 859 Euros

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	80 000		80 000
Actif circulant & charges d'avance	7 047 859	7 047 859	
TOTAL	7 127 859	7 047 859	80 000

Provisions pour dépréciation = 0 Euros

Néant

Produits à recevoir par postes du bilan = 176 274 Euros

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	25 211
Autres créances	148 963
Disponibilités	2 100
TOTAL	176 274

Charges constatées d'avance = 331 391 Euros

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes 2019 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 5 538 200 Euros

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	5 538 200	1,00	5 538 200
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	5 538 200	1,00	5 538 200

Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice	
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	8 258 483
Dotation résultat à nouveau (en -)	6 565
Distribution des dividendes (en -)	2 159 898
Augmentation du report à nouveau	6 565
Capitaux propres après distribution sur résultats antérieurs	6 098 585
Variation en cours d'exercice	
Résultat (en +)	2 496 791
Situation à la clôture de l'exercice	8 595 376

Provisions = 986 522 Euros

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	990 502	203 652	207 631		986 522
TOTAL	990 502	203 652	207 631		986 522

Etat des dettes = 11 078 920 Euros

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	605 073	241 269	363 784	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	7 214 948	7 214 948		
Dettes fiscales & sociales	3 124 055	3 124 055		
Dettes sur immobilisations	1 220	1 220		
Autres dettes	132 892	132 892		
Produits constatés d'avance	732	732		
TOTAL	11 078 920	10 715 136	363 784	

Dettes représentées par des effets de commerce = 861 775 Euros

Origine des effets de commerce	Montant
Dettes financières	
Fournisseurs et assimilés	861 775
Autres dettes	
TOTAL	861 775

Charges à payer par postes du bilan = 2 916 348 Euros

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	576
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	277 721
Dettes fiscales & sociales	2 638 051
Autres dettes	
TOTAL	2 916 348

Produits constatés d'avance = 732 Euros

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes 2019 (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Ventilation du chiffre d'affaires = 103 995 753 Euros**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	100 173 514	96,32 %
Ventes de produits finis	2 646 099	2,54 %
Ventes de produits résiduels	59 905	0,06 %
Prestations de services	1 528 442	1,47 %
Produits des activités annexes	100 310	0,10 %
Rabais, remises & ristournes accord	-512 518	-0,49 %
TOTAL	103 995 753	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 1 030 593 Euros

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	3 325 836	3 232 268	2 320 932
Résultat financier	542 174	542 174	373 614
Résultat exceptionnel	118 896	120 202	81 526
Participation des salariés	-459 521	-579 746	-279 280
TOTAL	3 527 384	1 030 593	2 496 791

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements et allègements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements		
Provis. non deduct. l'année de dotat.		
Participation des salariés	459 521	153 174
Forfait social sur participation	91 904	30 635
C3S à payer	10 547	3 516
Taxe sur les grandes surfaces	261 852	87 284
Total des déficits exploit. Reportables		
Total des amortissements différés		
Total des moins-values à long terme		
TOTAL	823 824	274 608

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Transfert de charges = 247 290 Euros

Nature du transfert de charges	Montant HT
Frais généraux	157 107
Voiture direction	74 748
Avantage en nature	15 435

Résultat exceptionnel = 118 896 Euros

Nature	Charges	Produits
Remboursement taxe EDF		131 605
Virement reçu		600
Sinistre	2 148	
Amendes	1 306	
Dons	9 856	

Annexes 2019 (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des commissaires aux comptes

L'information prévue par le décret 2008-1487 relative au montant des honoraires de commissariat aux comptes est comprise dans l'annexe des comptes consolidés de la société mère du groupe.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Nombre
Cadres	23.84
Agents de maîtrise et techniciens	31.40
Employés	235.09
Apprentis	0

Effectif moyen trimestrielle

Catégories de salariés	1 ^{er} T	2 ^e T	3 ^e T	4 ^e T
Cadres	34.03	31.01	31.76	28.78
Agents de maîtrise et techniciens	21.78	23.59	23.69	26.30
Employés	222.28	238.55	238.74	240.80
Apprentis	0	0	0	0

Identité société mère consolidante les comptes de la société

Les comptes de la SAS KAMELIA sont inclus dans les comptes consolidés établis par la SAS KASHMIR selon le référentiel français et suivant la méthode de l'intégration globale.

Identité de la société intégrante

Depuis le 1^{er} juin 2010 un groupe fiscal dont la tête de groupe est la SAS KASHMIR a été constitué et comprend la SAS KAMELIA, la SAS MELHODI, la SARL KARAMEL, la SARL KALICO.
Les impôts sont constatés dans chaque filiale comme si elle n'était pas membre du groupe.

Eléments d'actifs et passif et compte de résultat concernant les entreprises liées

	SAS MELHODI	SAS KASHMIR	SAS KARAMEL	SAS KALICO
Participations				
Créances clients et comptes rattachés	2 400		26 374	2 943
Autres créances (comptes courants)		5 006 564		
Emprunts et dettes financières diverses (C/C)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				155
Autres dettes				
Autres produits financiers		5 192		
Charges financières				

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés

Etablissement prêteur	Emprunteur	Capital	Début Crédit	Terme du crédit	Caution
EDEL	JUANDIS	800 000	01/03/2018	30/04/2019	120 000
ARKEA	TUILIERE	1 250 000	17/02/2011	17/02/2021	200 000
BPI France	KERZIOU	1 300 000	10/11/2010	30/04/2026	208 000
CREDIT COOP	JUANDIS	1 920 000	05/07/2016	05/04/2019	63 472
BPI France	TUILIERE	2 500 000	10/11/2010	30/04/2021	400 000
BANQUE POP	ASJP	450 000	02/07/2012	24/08/2021	97 200
EDEL	ASJP	949 664	16/01/2012	15/01/2019	170 940
CREDIT AGRICOLE	ASJP	2 350 000	05/10/2017	05/01/2027	423 000
CREDIT AGRICOLE	ASJP	450 000	01/05/2012	01/05/2019	81 000
CREDIT COOP	VITRIM	370 000	01/04/2016	01/04/2021	59 200
CREDIT COOP	ASJP	900 000	16/04/2012	16/04/2019	162 000
EDEL	BELAIR	1 450 000	02/11/2016	02/02/2019	232 000

Indemnité de départ à la retraite

Conformément à la loi et aux conventions collectives en vigueur, les salariés de la SAS KAMELIA bénéficient d'indemnités de fin de carrière, qui sont versées en une seule fois lors du départ à la retraite de chaque salarié et dont le financement est assuré de façon interne.

La valeur des engagements à la clôture de l'exercice s'élève à 436 985 euros. La valeur de l'engagement au 31 01 2018 s'élevait à 414 162 euros.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1.48 %
- Taux de croissance des salaires :
 - 1% Constant pour la catégorie : Cadres
 - 1% constant pour la catégorie : Agents de Maîtrise
 - 1% Constant pour la catégorie : Employés
- Taux de rotation retenu est :
 - Faible pour la catégorie : Cadres
 - Fort pour la catégorie : Agents de Maîtrise
 - Fort pour la catégorie : Employés
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : table TG 05

Engagement reçus

Caution personnelle solidaire de la SAS KASHMIR à hauteur de 100 % du prêt ARKEA d'un nominal de 1 200 000 €

Compte personnel de formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 1er janvier 2021.

Annexes 2019 (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 176 274 Euros

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés		Montant
Clients fac à établir	(418100)	25 211
TOTAL		25 211

Produits à recevoir sur autres créances		Montant
Avoir à recevoir	(409850)	91 858
Interets courus sur comptes courants	(455800)	43 423
Produits à recevoir	(468700)	13 682
TOTAL		148 963

Produits à recevoir sur disponibilités		Montant
Interets courus à recevoir	(518700)	2 100
TOTAL		2 100

Charges constatées d'avance = 331 391 Euros

Charges constatées d'avance		Montant
Charges constatées d'avance	(486000)	331 391
TOTAL		331 391

Charges à payer = 2 916 348 Euros

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit		Montant
Interets courus / emprunts(	168840)	576
TOTAL		576

Dettes fournisseurs et comptes rattachés		Montant
Factures non parvenues	(408100)	277 721
TOTAL		277 721

Dettes fiscales et sociales		Montant
Prov.conges payes	(428200)	574 917
Prov.participation à payer	(428400)	459 521
Provision prime annuelle	(428620)	50 884
Provision prime gratification	(428640)	329 723
Charges à payer s/conges payes	(438200)	241 465
Charges à payer s/prime annuel	(438620)	121 899
Charge soc sur prime assiduité(	438640)	138 484
Charges fiscales sur prime annuelle	(448210)	763
Etat - charges à payer	(448600)	720 395
TOTAL		2 638 051

Produits constatés d'avance = 732 Euros

Produits constatés d'avance		Montant
Produits constatés d'avance	(487000)	732
TOTAL		732